



LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL

Rapport Moral
Saison 2018/2019

SOMMAIRE

Editorial du Président	3
Rétrospective 2018-2019	4
Le Comité de Direction	8
1 – RAPPORT D’ACTIVITE DES COMMISSIONS	
Commission Régionale de Féminisation	10
Commission Régionale des Activités Sportives	11
Commission Régionale des Statuts et Règlements	12
Commission Régionale de Discipline	14
Commission Régionale d’Appel Disciplinaire et Règlementaire	16
Commission Régionale du Contrôle des Clubs	18
Commission Régionale de l’Arbitrage	19
Commission Régionale du Statut de l’Arbitrage	21
Commission Régionale des Délégués	22
Commission Régionale du Statut des Educateurs	23
Commission Régionale de Labellisation	25
Commission Régionale des Terrains et Installations sportives	28
Commission Régionale des Actions Citoyennes et Sociales	30
2 – RAPPORT D’ACTIVITE DE L’ADMINISTRATION	
Editorial du Directeur	31
Le Pôle des Activités Sportives et de la Vie des Clubs	32
- Secrétariat/Accueil	32
- Licences	32
- Compétitions	32
- Juridique	33
Le Pôle Technique	34
- Equipe Technique Régionale	34
- Pôle Espoirs	39
Le Pôle Développement	43
- IR2F	43
- L’évèneMentiel Football	47
- LMF Tour	49
- Communication	53
- Club des Partenaires	55
Le Pôle Financier	58
3 – PALMARES ET STATISTIQUES 2018-2019	
Compétitions Seniors Féminines	59
Compétitions Seniors Masculines	60
Championnats Jeunes	61
Compétitions Football Diversifié	61
Challenge de la Sportivité & Permis de conduire une équipe	62
Observatoire des comportements	63
Statistiques Licences	64

Un millésime exceptionnel !

La saison 2018-2019 a été exceptionnelle à plus d'un titre ! Avec de multiples manifestations innovantes organisées sur notre territoire. J'en veux pour preuve le lancement du LMF Tour qui a fait étapes à quatre reprises dans nos Districts permettant à des milliers de participants, essentiellement des jeunes garçons et filles, de s'adonner avec plaisir aux différents ateliers techniques et ludiques à disposition. De Risoul à Marseille, en passant par Avignon et Toulon, le « Village d'animations et d'informations » a fait sensation !



Des opérations événementielles ont également émaillé cet exercice particulièrement riche. Des tirages de Coupe de France, avec des invités prestigieux (Muriel Hurtis, Marcel Dib, Guy Stéphan), à la grande journée de fin de saison réunissant Assemblée Générale et Soirée des Récompenses, en passant par la Soirée des Partenaires avec Sonny Anderson, les rendez-vous de gala n'ont pas manqué pour nos Clubs et Licenciés.

Côté terrain, on retiendra surtout la venue de l'Equipe de France Féminine à Nice, dans un premier temps pour un match amical face au Brésil (3-1), puis dans le cadre de la Coupe du Monde contre la Norvège (2-1), épreuve planétaire ayant permis de vivre six matches au total en Méditerranée. Les sélections nationales U18 Garçons et U19 Féminines ont également joué dans notre région au Tournoi International de Provence et à la Sud Ladies Cup.

Les Clubs n'ont pas été oubliés, tout au long de cet exercice 2018-2019, avec l'attribution d'aides concrètes et de coups de pouce financiers, et de nombreuses réunions organisées au siège de la Ligue pour débattre notamment sur les prochaines compétitions de Jeunes. Les Dirigeants, Educateurs et Arbitres, de leurs côtés, ont été l'objet de toutes les attentions avec la nouvelle version du Guide des Formations leur permettant d'accéder facilement à toutes les sessions proposées.

Vous trouverez, ci-après, la rétro de la saison vous offrant la possibilité de vous replonger, au fil des mois, sur tous les événements et je profite de ces quelques lignes pour saluer, une nouvelle fois, nos lauréats nationaux (Toulon Elite, Champion de France Futsal, et l'Olympique de Marseille pour le titre en U19 Féminines Excellence) et nos champions et promus. Sans oublier nos sélections Méditerranée U16 et de Football Adapté qui se sont particulièrement illustrées.

Oui, 2018-2019 restera dans les annales de la Ligue au titre de grand cru !

Eric BORGHINI, Président de la Ligue Méditerranée de Football

Rétrospective 2018-2019

AOÛT 2018

La période estivale est marquée par le début des compétitions nationales impactant nos clubs méditerranéens. D'août à septembre, 38 équipes méditerranéennes sont ainsi lancées dans l'aventure nationale, de la Ligue 1 au Futsal, en passant par les championnats masculins et féminins. C'est aussi le temps de la mise sur orbite de l'édition 2019 de la Coupe de France, avec un premier tour mettant aux prises les formations de Districts et de Régional 2.



Le mois d'août est également marqué par les stages de rentrée (prélude à de nombreux autres rassemblements) des arbitres placés sous l'autorité de Karim Abed, nouveau président de la CRA, et par la traditionnelle tournée du FFF Beach Soccer (*photo*), faisant halte à La Londe-les-Maures et Bormes-les-Mimosas dans le Var. Une ultime étape fédérale, au bord de la Grande Bleue, permettant à de jeunes licencié(e)s et aux vacanciers de s'initier à la pratique dans un esprit ludique et festif. Un dernier bain avant la rentrée !

SEPTEMBRE 2018



C'est officiellement la « rentrée des classes » ! Les Championnats Régionaux prennent leur envol. Entre les premières journées, la Coupe de France poursuit son écrémage au fil des étapes et des tirages au sort. La cérémonie du 4^{ème} tour (*photo*) est particulièrement remarquable avec un tirage effectué au Crédit Agricole à Aix-en-Provence, par Muriel Hurtis, ancienne championne du monde d'athlétisme, en présence du précieux Trophée de la FFF !

Les réunions se succèdent au siège de la Ligue : commission de féminisation pour une saison placée sous le signe du Mondial, bénévoles, clubs, éducateurs (permis de conduire une équipe de jeunes), arbitres, tuteurs de formation dans le cadre de l'IR2F qui enregistre ses premières sessions à destination des dirigeants, éducateurs et arbitres. Les capitaines des équipes de jeunes seront également reçus le mois suivant. Non loin du siège, au CREPS Aix, le Pôle Espoirs effectue également sa rentrée avec une nouvelle promotion U14.

Un Champion du Monde est de passage : Stève Mandanda découvre les locaux de la Ligue et revient en vidéo sur la campagne victorieuse de Russie.

OCTOBRE 2018

Le premier mois d'automne s'ouvre sur la réunion des sections sportives au siège de la Ligue. L'occasion de mettre en lumière le travail effectué par les enseignants et éducateurs au sein des collèges et lycées. Des clubs sont également mis en exergue, la période automnale étant propice à la remise des Labels FFF, comme à Avignon pour la Journée Régionale de Labellisation.

Un nouveau Champion du Monde répond aux sollicitations de la Ligue. Guy Stéphan (*photo*), adjoint de Didier Deschamps, effectue le tirage du 6^{ème} tour de la Coupe de France à l'hippodrome de Marseille-Borély, après l'ancien international Marcel Dib (5^{ème} tour) chez Volkswagen Aubagne.



Un premier séminaire sur la réforme des championnats de Jeunes est organisé à la Ligue pour réfléchir sur les futures compétitions régionales amenées à être modifiées, afin d'être en adéquation avec les

obligations fédérales. Les éducateurs concernés sont particulièrement attentifs aux interventions et ateliers proposés, et, un peu plus tard, au lancement du nouveau Guide des Formations, incluant les dispositifs post-Coupe du Monde. Des centaines de sessions sont ainsi proposées à tous les candidats désireux de parfaire leurs connaissances, de se perfectionner, mais aussi de répondre aux obligations réglementaires.

NOVEMBRE 2018



Toutes et tous à l'Allianz Riviera de Nice ! L'Équipe de France de Corinne Diacre dispute un match de préparation à la Coupe du Monde face au Brésil et s'impose (3-1) devant une belle affluence. La fête est pleine avec des animations LMF proposées sur le parvis du stade ! Un cadre (*photo*), confectionné pour la circonstance, « La Ligue Méditerranée soutient l'Équipe de France Féminine – Objectif 2019 » permet aux participants d'être pris en photo-souvenir pour soutenir les Bleues en cette saison dédiée au Mondial.

Les préparatifs pour l'épreuve planétaire sont nombreux et les réunions de travail se succèdent. Le Comité d'Organisation se déplace en Méditerranée pour prendre connaissance des dispositifs programmés en juin et juillet 2019.

DECEMBRE 2018

Feu vert pour le Foot en Marchant ! Cette nouvelle discipline ouverte à toutes et à tous, quels que soient l'âge et le passé sportif, fait... ses premiers pas. A Marseille ou Eguilles, le ballon roule pour le plus grand plaisir des pratiquant(e)s en quête de nouvelles sensations.

Chez les Jeunes, c'est la fin des Inter-Districts, premier niveau de détection pour les futurs et nombreux rassemblements et stages régionaux, alors que les U14 et U15 du Pôle Espoirs s'offrent une sortie positive à Marseille sur les nouvelles installations d'OM Campus, inaugurées en présence de membres du comité de direction de la LMF. En Coupe Gambardella-CA, Ramatuelle, club de District, se distingue en sortant le GFC Ajaccio, formation de niveau national !



L'Assemblée Générale d'hiver à The Camp à Aix-en-Provence (*photo*) clôture une première partie de saison déjà bien remplie et met en relief l'ensemble des aides concrètes proposées par la Ligue aux clubs (dégrèvement de taxes, aides à la formation...).

JANVIER 2019



L'aventure a été belle ! Après avoir notamment éliminé l'OM et Ambilly (D2), l'AC Avignon (R1) s'incline aux tirs au but devant Grenoble (D2), en 8èmes de finale de la Coupe de France Féminine, égalant le meilleur parcours dans cette compétition pour un club amateur.

En ce début d'année, on se creuse les méninges au siège de la Ligue. Une session de formation neurosciences est organisée en présence de membres de la DTN, dans le cadre de l'IR2F.

Les clubs sont à nouveau sollicités lors d'une réunion FFF-Ligue-Districts pour l'opération Clubs 2^{ème} étoile (*photo*) mise en place pour leur permettre d'acquérir du textile et du matériel d'entraînement.

FEVRIER 2019

Dirigée par Stéphane François et Pierre Fontana, la sélection U16 Méditerranée-Corse (*photo*) s'impose à Châteauroux lors de l'Inter-Ligues, devant la Nouvelle Aquitaine et le Centre Val de Loire. Au-delà de la victoire, toujours valorisante, cette compétition est avant tout une opération de détection des jeunes talents et fait suite aux nombreux rassemblements U13 à U16 organisés tout au long de la saison. La détection est également au programme de février avec la première phase du concours d'entrée au Pôle Espoirs destinée aux meilleurs U13 de la région. Détection encore en Arbitrage avec une première formation initiale pour recruter de nouveaux éléments. Une vingtaine d'entre eux rejoindront ainsi les rangs de l'arbitrage méditerranéen au terme de la session organisée à Aix.



Le car podium et les animations de la Ligue sont de sortie à deux reprises : à Nice pour la cérémonie du « J-100 » avant la Coupe du Monde et à Rousset pour la remise de Labels FFF, en présence du DTN Hubert Fournier.

A la Ligue, une réunion de sensibilisation à la prévention de la radicalisation, en présence du Préfet de Police et du Président Eric Borghini, met en exergue la nécessité de vigilance des éducateurs sur le changement de comportements de certains joueurs.

A Marseille, la formation de Saint-Henri (R1) réalise un exploit en 32èmes de finale de la Coupe Nationale Futsal en éliminant Plaisance, club de D2 Nationale. Les Provençaux seront finalement éliminés avec les honneurs en 16èmes. Une première pour un club amateur régional futsal.

MARS 2019



C'est parti ! Le LMF Tour, village d'animations ludiques et d'informations, effectue sa première étape à Risoul dans les Hautes-Alpes (*photo*). De nombreux vacanciers participent aux défis techniques proposés dans les stands et enregistrent leur soutien à l'Equipe de France Féminine.

De nombreuses réunions sont programmées en ce mois de mars au siège de la LMF, dont la deuxième réunissant les clubs dans la perspective de la réforme des Championnats de Jeunes.

Sur le terrain, c'est l'heure des stages régionaux des sélections U15 filles et garçons, en préparation des Inter-Ligues du printemps. La DTN effectue, de son côté, une évaluation technique et administrative du Pôle Espoirs Aix. Les voyants sont au vert pour la structure dirigée par Denis Moutier.

AVRIL 2019

Deuxième étape du LMF Tour à Avignon (Vaucluse) où de nombreux licenciés et parents s'adonnent aux animations dans un esprit ludique et festif.

Les Inter-Ligues U15 G/F et Futsal de Grandvillars (Franche-Comté), Reims (Champagne-Ardenne), Tournon-sur-Rhône (Rhône-Alpes) et Liévin (Hauts-de-France) mettent en relief nos sélections Méditerranée, dont les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble.



Chez les plus jeunes, l'attention est concentrée sur la phase finale régionale du Festival U13 Pitch remportée par Burel Marseille (G) et Nice (F) sur les installations de Rousset (*photo*).

MAI 2019



Le Futsal méditerranéen est encore à la Une avec la phase finale du Championnat de Division 1 dans la superbe salle du Palais des Sports de Toulon. Le club résident, Toulon Elite (*photo*), ne rate pas l'opportunité de se distinguer et remporte son premier titre de Champion de France Futsal !

La sélection Méditerranée, qualifiée brillamment au premier tour en Corse, est, en revanche, moins en réussite, en quarts de finale de la Coupe des Régions, avec une élimination en Nouvelle-Aquitaine.

Le LMF Tour se retrouve au stade Léo Lagrange à Toulon puis sur l'esplanade du Mucem à Marseille pour deux dernières étapes réussies. Au total, cette première édition aura réuni des milliers de participants et permis à la Ligue de présenter ses activités. La LMF sera également présente, quelques semaines plus tard à Nice, pour le Défi Cup Féminin.

La 2^{ème} édition de la Soirée des Partenaires se déroule à The Camp à Aix-en-Provence en présence d'un invité prestigieux : Sonny Anderson !

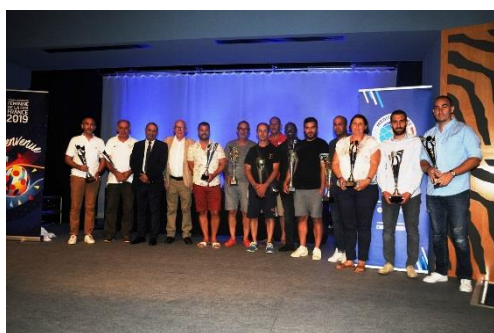
JUIN 2019

Deux sélections nationales sont en Méditerranée. Après l'équipe de France U19 Féminines à Salon de Provence pour la Sud Ladies Cup, c'est au tour de son homologue masculine de disputer le Festival International de Provence sur les mêmes lieux, à Aubagne, Fos-sur-Mer, et Mallemort.



Les sélections Méditerranée U14 Filles et Garçons participent à un Inter-Ligues au CREPS d'Aix-en-Provence alors que la sélection de Sport Adapté se distingue en remportant la Coupe des Régions de la catégorie à Colomiers (Haute-Garonne).

Honneur également à l'Olympique de Marseille vainqueur du Challenge National U19 Féminin Excellence, à Nice vainqueur de la Coupe Régionale Féminine puis promu en Division 2 Nationale à l'issue des barrages, à Marseille Beach Team lauréat de la finale régionale Beach Soccer, à tous les Champions de Ligue, aux autres promus dont le SC Toulon en National, et aux sections sportives conviées à participer à la Journée Régionale à Trets.



L'Assemblée Générale d'été, marquée notamment par le vote de la réforme des compétitions de Jeunes, et la Soirée des Récompenses (*photo*), mettant à l'honneur les meilleurs éducateurs (permis de conduire une équipe de jeunes), les clubs vainqueurs du Challenge de la Sportivité, et les champions régionaux, se déroulent au Centre de Congrès d'Aix-en-Provence, avec l'humoriste Didier Gustin en guest-star. Une belle façon de clore une saison riche en émotions, alors que la Coupe du Monde Féminine, organisée en France, monopolisait déjà toutes les attentions avec six matches programmés à Nice, dont un brillant France-Norvège (2-1) !

Comité de Direction et Bureau Exécutif

Le Comité de Direction est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la LMF. Il exerce ses attributions dans la limite de l'objet social et sous réserve des prérogatives expressément attribuées par les Statuts.

Plus particulièrement, le Comité de Direction :

- Suit l'exécution du budget ;
- Exerce l'ensemble des attributions que les présents Statuts n'attribuent pas expressément à un autre organe de la Ligue ;
- Statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les Statuts ou règlements ;
- Peut instituer des commissions dont il nomme les membres et en désigne le président. Leurs attributions sont précisées dans le règlement Intérieur ou dans les règlements généraux de la Ligue ;
- Elit en son sein les membres du Bureau ;
- Peut se saisir d'office, ou sur demande écrite, de tous litiges ou toutes décisions qu'il jugerait contraires à l'intérêt du football et aux dispositions de Statuts et Règlements, sauf en matière disciplinaire. Les décisions du Comité réformant celles des Commissions doivent être motivées.



Le Comité de Direction peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au Bureau ou aux commissions instituées.

Le Bureau Exécutif, quant à lui, administre et gère la LMF sous le contrôle du Comité de Direction auquel il rend compte de son activité. A ce titre, il définit et met en place les moyens et actions nécessaires à la réalisation des missions qui lui sont confiées par le Comité de Direction.

Le Bureau Exécutif est compétent pour :

- Gérer les affaires courantes,
- Traiter les affaires urgentes ;
- Et de manière générale, exercer toutes les missions qui lui ont été déléguées par le Comité de Direction.

Le Comité de Direction se réunit selon les statuts au moins cinq fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Le Bureau Exécutif se réunit, quant à lui, sur convocation du Président ou de la personne qu'il mandate.

Concernant la saison 2018-2019 :

16 réunions du Bureau Exécutif

5 réunions du Comité de Direction plénier

Soit **21** Procès-Verbaux sur la saison.

Composition du Comité de Direction

M. Éric BORGHINI	Président
M. Paul AUDAN	Président Délégué
M. Noël MANNINO	Secrétaire Général – <i>Référent Pôle Activité Sportives et Vie des Clubs</i>
M. Mathieu SAVY	Trésorier Général – <i>Référent Pôle Financier</i>
M. Roger ANTONELLI	Référent Pôle Formation (IR2F)
M. Vincent CASERTA	Référent Equipe Technique Régionale
M. Jean-Louis DISTANTI	Référent Pôle Espoirs
Mme Véronique LAINÉ	Chargée de mission « Féminisation »
M. Patrick BEL ABBES	
M. Patrice BULLY	
Mme Stéphanie CHAZAL	
Dr Benjamin DESSART	
M. Philippe DI MARCO	
M. Patrice EYRAUD	
M. Patrick SCALA	
M. Gérard CAPELLO	Vice-Président – Président District des Alpes
M. Edouard DELAMOTTE	Vice-Président – Président District de la Côte d'Azur
M. Michel GAU	Vice-Président – Président District de Provence
M. Pierre GUIBERT	Vice-Président – Président District du Var
Vacant au 30 juin 2019	<i>Vice-Président – Président District Grand Vaucluse</i>

Composition du Bureau Exécutif

M. Éric BORGHINI
M. Paul AUDAN
M. Noël MANNINO
M. Mathieu SAVY
M. Roger ANTONELLI
M. Vincent CASERTA
Mme Véronique LAINÉ

1 – RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

Commission Régionale de Féminisation

Cette Commission Régionale de Féminisation (CRF) a pour mission principale d'augmenter la proportion de femmes dans le football toutes familles confondues.

La CRF se réunit en fonction des événements et se compose de représentants des commissions départementales de Féminisation ainsi que de représentants de clubs.

Concernant la saison 2018-2019 :

La Commission Régionale de Féminisation a mis en place des actions de dynamisation du territoire pour la Coupe du Monde 2019.

Elle est intervenue notamment :

- Sur les différentes étapes du LMF Tour
- Sur des actions régionales (Défi Cup, Rassemblement des Ecoles de Football Féminines).
- Sur l'accompagnement du Challenge Arbitrage.
- Dans des clubs dans le cadre de l'opération fédérale Mesdames Franchissez la barrière (lauréats régionaux : District Grand Vaucluse et le club d'Arles).
- Lors des Assemblées Générales et des réunions clubs pour promouvoir la Coupe du Monde 2019.

La CRF a également élaboré une vidéo en lien avec le Comité Régional Olympique Région Sud sur le changement de mentalité, et lancé un appel à projets Héritage 2019 visant à récompenser les actions clubs mises en place dans le cadre de l'animation autour de la Coupe du Monde 2019.

La CRF a reçu la visite de la Commission Fédérale de Féminisation pour présenter le plan d'actions régionales.



Composition de la Commission

Présidente

Mme Véronique LAINE

Membres

Mme Laurence ARATA

Mme Cathy DARDON

Mme Laurence ANTIMI

M. Frédéric FRANCOU

M. Thomas MARTINI

Mme Samia LIOU

Mme Valérie AUGIER

Mme Sophie CHARRUET

Mme Stéphanie CHAZAL

Mme Sylvie ESPEL

Commission Régionale des Activités Sportives

La Commission Régionale des Activités Sportives est chargée de l'organisation et de l'administration des compétitions régionales, qu'elle gère en conformité avec les règlements.

La Commission Régionale des Activités Sportives examine en premier ressort les litiges relevant des questions d'organisation des épreuves régionales. Ses décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire.

La Commission a également participé aux travaux réalisés avec les Clubs et Districts s'agissant de la réforme des compétitions régionales de jeunes.

Concernant la saison 2018-2019,

13 Championnats composés de **21** poules ont été organisés.

6 Coupes (phase régionale + coupe régionale) ont été gérées.

680 Equipes ont participé aux compétitions régionales (championnats et coupes).

2500 Nombre arrondi de rencontres organisées (2639).

Composition de la Commission

Président

M. Henri BELEZZA

Membres

M. Gérard BORGONI

M. Bernard CARTOUX

M. Gabriel GERMAIN

M. Georges HERRADA

M. Serge SCARINGI

M. Patrick SCALA (représentant du Comité de Direction)

M. Brice CAUBET (section Beach Soccer)

M. Grégory BERNARD (section Beach Soccer)

M. Bruno GAZAIX (section Beach Soccer)

M. Mathias LAURIN (section Beach Soccer)

Mme Adeline PIZZATA (section Beach Soccer)

M. Benoît WOLF (section Beach Soccer)



Commission Régionale des Statuts et Règlements

La Commission Régionale des Statuts et Règlements juge les contestations visant la qualification et la participation des joueurs ainsi que l'application des Règlements Généraux de la F.F.F et les Statuts et Règlements de la LMF pour ce qui concerne les compétitions régionales (hors réserves techniques qui relèvent de la compétence de la Commission Régionales des Arbitres) et les tours régionaux des compétitions Nationales.

La C.R.S.R est également compétente en matière de changements de club au sein de la Ligue ou vers la Ligue.

Elle étudie également les suspicions de transmission de documents frauduleux jointes aux demandes de licence.

Enfin, la C.R.S.R. apporte des réponses aux clubs l'interrogeant sur des questions relevant de son champ de compétence.

La Commission se réunit de manière hebdomadaire, les mardis et a tenu 41 réunions lors de la saison 2018-2019.

Statistiques de la saison 2018-2019 :

RESERVES / RECLAMATIONS / EVOCATIONS

25 réserves d'avant-match ont été formulées et confirmées.

4 réserves d'avant-match ont été déclarées recevables.

4 réserves d'avant-match ont été déclarées irrecevables.

17 réserves d'avant-match ont été déclarées infondées.

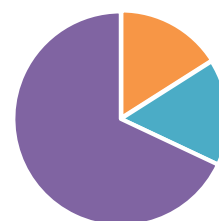
4 réclamations ont été formulées.

0 réclamations ont été déclarées recevables.

2 réclamations ont été déclarées irrecevables.

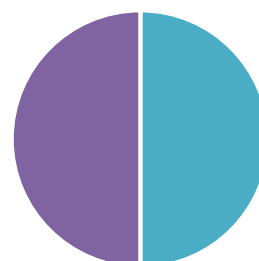
2 réclamations ont été déclarées infondées.

Réserves d'avant-match



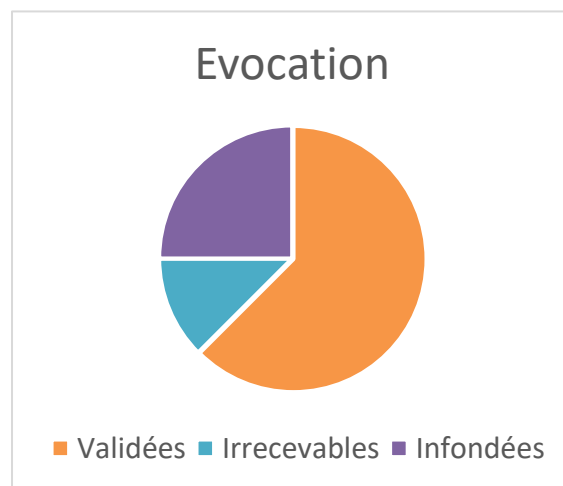
Validées Irrecevables Infondées

Réclamations



Validées Irrecevables Infondées

- 16** demandes d'évocation ont été transmises.
- 10** demandes d'évocation ont été déclarées recevables.
- 2** demandes d'évocation ont été déclarées irrecevables.
- 4** demandes d'évocation ont été déclarées infondées.
- 1** dossier a été transmis à la C.R. de Discipline.



PROCEDURES SPECIFIQUES AUX CHANGEMENTS DE CLUB

- 63** oppositions aux changements de club ont été saisies.
- 21** ont été déclarées recevables.
- 42** ont été jugées comme irrecevables permettant ainsi le changement de club des licenciés.
- 80** procédures liées à l'absence ou au refus de délivrance de l'accord du club quitté.
- 58** procédures ont permis le changement de club.
- 22** positions du club quitté ont été considérées comme recevables.

SUSPICIONS DE TRANSMISSION DE DOCUMENTS FRAUDULEUX

- 12** suspicions de transmission de documents frauduleux ont été étudiées par la Commission.
- 8** cas ont été estimés comme frauduleux.
- 4** cas ont été considérés comme réguliers.
- 10** dossiers ont été transmis à la Commission Régionale de Discipline.

Composition de la Commission

Président

M. Jean-Hervé SYR

Membres

M. Christian ABEL
 M. Fernand AUREILLE
 M. Gérard FRANTZ
 M. Ray SARI

Commission Régionale de Discipline

Cette Commission est investie du pouvoir disciplinaire à l'égard des personnes physiques ou morales ayant la qualité de licencié, club affilié à la FFF, membre, préposé, salarié, ou toute personne d'un club agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait. Ce pouvoir disciplinaire s'exerce sur des faits qui ont été commis à l'occasion de rencontres que les instances organisent ou autorisent, dans l'enceinte sportive ou non, pendant ou en dehors de ces rencontres.

La Commission se réunit tous les mercredis après-midi à partir de 14 heures afin de traiter les rapports d'arbitres du week-end précédent et les dossiers disciplinaires de la semaine. Elle reçoit les clubs le mercredi soir à partir de 18 heures pour les dossiers nécessitant une convocation.

Au cours de la saison 2018/2019, la C.R. de Discipline s'est réunie 48 fois. Elle a rendu plus de 300 décisions dans des domaines variés : propos blessants et grossiers, comportement menaçant, crachat, acte de brutalité, police des terrains, fraudes...

Il est toujours à déplorer un trop grand nombre de comportement inadéquat avec les valeurs de respect et de fraternité que souhaite véhiculer le football.

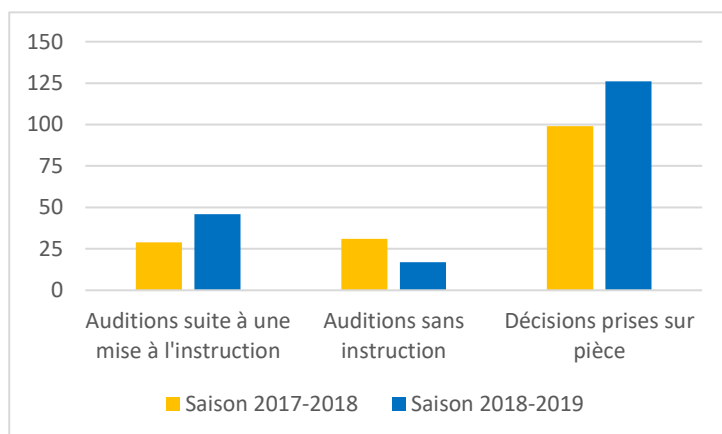
La saison 2018-2019

46 auditions suite à une mise à l'instruction.

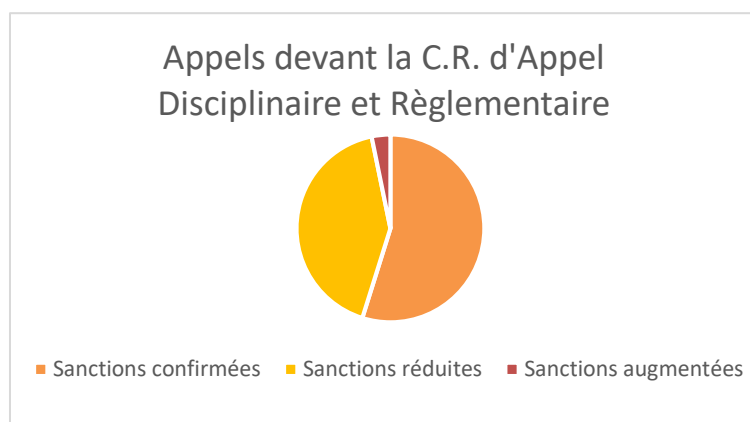
17 auditions sans instruction.

126 décisions prises sur pièces et rédigées.

Une évolution est à noter concernant le nombre d'instructions, notamment du fait de l'augmentation des fraudes.



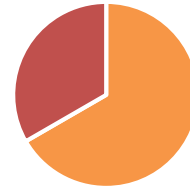
Appels devant la C.R. d'Appel Disciplinaire et Règlementaire



31 décisions rendues par la C.R. de discipline ont fait l'objet d'un appel devant la C.R. d'Appel Disciplinaire et Règlementaire.

3 décisions rendues par la C.R. de Discipline ont fait l'objet d'un appel devant la Commission Fédérale d'Appel Disciplinaire.

Appels devant la Commission Fédérale d'Appel



■ Sanctions confirmées

■ Sanctions augmentées

Composition de la Commission

Président

M. Jean-David BONNET

Membres

Mme Béatrice DELESTRADE

Mme Patricia CANDRE

M. Joseph TRITZ

M. Florent VASQUEZ D'ACUGNO

M. Arnaud CANONNE

M. Jean-François SOTO

Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire est chargée d'examiner :

- les appels concernant les décisions de la Commission Régionale de Discipline et des Commissions de Discipline des Districts, conformément à l'article 3 du Règlement Disciplinaire (Annexe 2 aux Règlements Généraux de la F.F.F.) ;
- les appels concernant les décisions des autres Commissions Régionales, exceptés pour les faits relevant de la compétence de la Direction Nationale du Contrôle de Gestion (Annexe à la Convention F.F.F. / L.F.P.) ;
- les appels concernant les décisions règlementaires conformément à l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission se réunit mensuellement, les lundis ou vendredis. 11 réunions se sont tenues au cours de la saison 2018-2019.

Statistiques de la saison 2018-2019 :

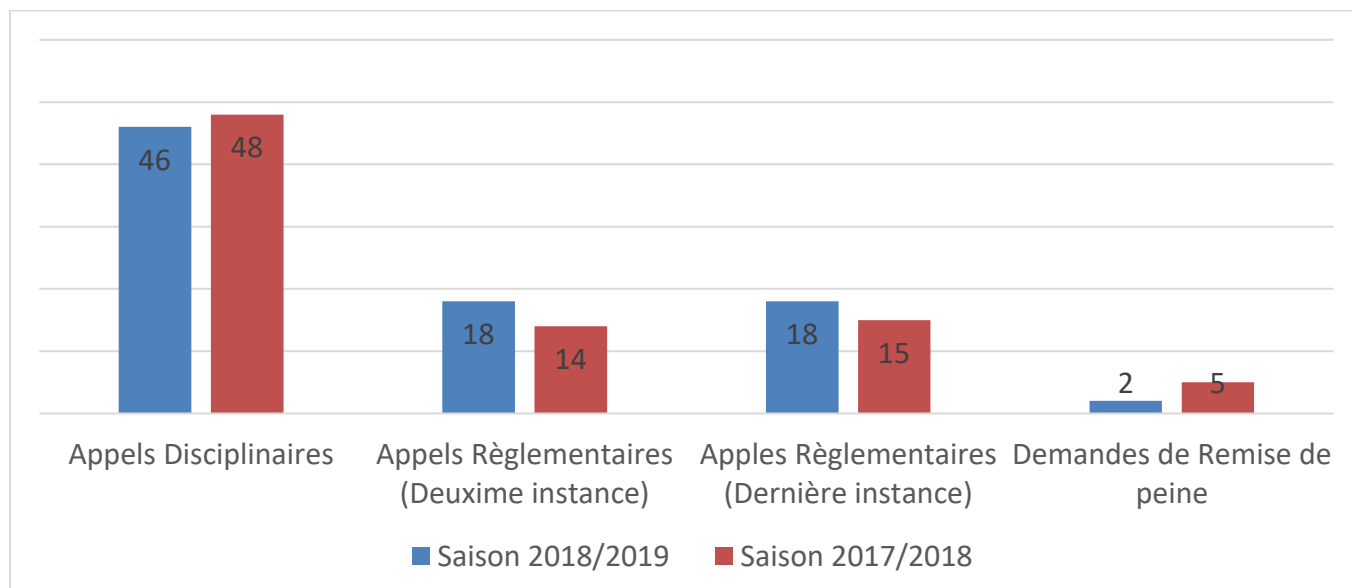
84 dossiers ont été soumis à la compétence de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire.

46 appels disciplinaires ont été interjetés devant la Commission.

36 appels règlementaires ont été traités.

2 remises de peine ont été étudiées.

Ci-dessous, une comparaison entre le nombre de dossiers étudiés par la Commission lors de la saison 2018/2019 et 2017/2018.



2 décisions ont fait l'objet d'un recours auprès de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux.

7 demandes de conciliation ont été formées auprès du Comité National Olympique et Sportif Français.

Composition de la Commission

Président

M. Loïc ALVAREZ

Membres

M. Vincent CASERTA

M. Philippe DI MARCO

M. Joseph GAGLIANO

M. Claude GOUT

M. Antoine LISOLO

M. Jean-Christophe MONTRELAY

M. François PONTHEU

M. Xavier TORBIERO

M. Jean-Jacques VAYTET

Commission Régionale de Contrôle des Clubs

La Commission Régionale de Contrôle des Clubs, placée sous la Direction Nationale du Contrôle de Gestion (DNCG) est chargée, conformément aux dispositions de l'article L 132-2 du Code du sport et aux dispositions particulières prévues à cet effet dans les Statuts et Règlements Généraux de la F.F.F. et dans la convention F.F.F./L.F.P., d'assurer le contrôle juridique et financier des clubs de N3 – R1 – R2 et s'assurer qu'ils répondent aux conditions fixées par les différents règlements.



Le Commission a donc pour principale compétence :

- D'assurer une mission d'information auprès des clubs ;
- De s'assurer du respect par les clubs des dispositions réglementaires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production de documents prévues à l'annexe n° 1 du présent règlement ;
- De contrôler la situation juridique et financière des clubs, ainsi que les projets d'achat, de cession et de changement d'actionnaires des clubs, sur pièces ou sur place en procédant, le cas échéant, à des enquêtes et vérifications qui leur sont demandées par la F.F.F., la L.F.P. ou la Ligue régionale suivant le cas ou qu'elles jugent utile d'entreprendre ;
- D'examiner la situation financière des clubs dans le respect des dispositions réglementaires des championnats nationaux et de l'article 115 du règlement administratif de la L.F.P. ;
- D'appliquer les mesures prévues par les règlements en cas d'inobservation des dispositions obligatoires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production de documents ;
- D'examiner et apprécier la situation des clubs et, le cas échéant, appliquer l'une ou plusieurs des mesures prévues.

Pour cela, la Commission organise une réunion d'information en début de saison, réceptionne les clubs en début d'année civile lors d'une importante session d'une douzaine de jours, puis reçoit en fin de saison les clubs susceptibles d'accéder à l'échelon supérieur mais également les clubs se trouvant en difficulté financière.

Statistiques de la saison 2018-2019 :

3 clubs ont été sanctionnés en fin de saison par la CRCC (interdiction d'accession sportive / Rétrogradation administrative).

2 clubs ont interjeté appel devant la Commission d'Appel de la DNCG.

1 décision a été confirmée.

1 décision a été partiellement infirmée (confirmation de la mesure de rétrogradation administrative).

Composition de la Commission

Président

M. Joseph GAGLIANO

Membres

M. Gilbert BOCCARON

M. Georges JULLIAN

M. André MARLETTA

M. Henri REYNOUD

M. Roland VARTANIAN

M. Pierre-Yves VINCENT

Commission Régionale des Arbitres

a) La Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA) a pour mission :

- D'élaborer la politique de recrutement, de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu dans les différentes instances ainsi qu'en collaboration avec le C.T.R.A. et les C.D.A.
- D'assurer les désignations et les observations des arbitres.
- De veiller à l'application des lois du jeu.
- De statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu.

b) La Commission Régionale de l'Arbitrage est nommée chaque saison par le Comité de Direction de la Ligue, la ou les associations d'arbitres ayant la possibilité de présenter des candidats. Le Comité de Direction, sur proposition de la Commission, nomme le Président.

Celui-ci ne peut être le Président de la Ligue, le représentant élu des arbitres au sein du Comité Directeur, un Président de District ou de Commission de District de l'Arbitrage. Il ne peut en outre exercer une fonction technique au sein d'un club ni en être le Président. Le Comité Directeur désigne un de ses membres, en plus du représentant élu des arbitres pour le représenter auprès de la Commission et ils en sont membres à part entière.

c) La Commission doit être composée :

- D'anciens arbitres,
- D'au moins un arbitre en activité,
- D'un éducateur désigné par la Commission Technique de la Ligue,
- Du C.T.R.A. pour avis technique avec voix consultative,
- D'un membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage.

d) La Commission complète son bureau par l'élection :

- D'un ou plusieurs Vice-présidents ;
- D'un secrétaire.

Elle élabore son Règlement Intérieur qui est soumis pour homologation au Comité de Direction de la Ligue. Elle détermine, avec les C.D.A., le contenu de l'examen théorique des candidats arbitres des Districts de la Ligue.

e) Son Président ou son représentant assiste de droit aux réunions du Comité de Direction de la Ligue, avec voix consultative.

f) La C.R.A. est représentée, avec voix consultative, à la Commission Technique de la Ligue.

g) La C.R.A. est représentée, avec voix délibérative, au sein des instances de discipline et d'appel de discipline de la Ligue dans le respect de la composition de ces instances fixée à l'article 6 du Règlement Disciplinaire (Annexe 2 des Règlements Généraux FFF).

h) La C.R.A. a organisé un stage Pôle FFF du 12 au 14 octobre 2018 à LA LONDE.

Ont participé :

- 23 arbitres / 5 membres de la C.R.A, 2 membre de la CFA et le CTRA.
- Claude TELLENE Membre de la CFA
- Claude COLOMBO Membre de la CFA
- Nicolas PEZZOLI Responsable de la Formation du pôle FFF
- Claude STRAMACCIONI Observateur CRA

- Maxime APRUZZESE C.T.R.A
- Olivier GONCALVES membre de la CRA
- Noël RIFFAUD membre de la CRA
- Fabrice POREE membre de la CRA
- QUATRE réunions plénières
- Organisation de réunion de travail pour la préparation des candidats

« **PROMOTIONNELS (Futsal, AAF3, F4, JAF, Féminines).**

- 8 soirées dans les locaux de la Ligue (33 arbitres)
- 7 soirées pour la préparation candidats « **FEDERATION** » (14 arbitres)
- Un stage de « **Jeune Arbitre de Ligue** » sur trois jours en Avril
- Un stage « **Arbitre Féminines** » sur trois jours en Février
- Un stage « **Arbitres Assistants** » sur deux jours en Janvier
- Un stage « **Arbitres ELITE et R1** » sur une journée en Mars
- Un stage « **Arbitres Futsal** » sur deux jours en Septembre
- Un stage « **Arbitres R2** » sur une journée en Décembre

- ◆ Trois accompagnements aux examens pratiques des candidats « **candidats JAF** »
- ◆ Test théorique « **Arbitres Ligue** » le 23 Mars 2019 à la ligue.
- ◆ Sept journées de formation : 2 journées **Féminines**, 4 journées **Pôle FFF**, 1 journée **FUTSAL**
- ◆ Elle a effectué :

- **6956 désignations d'arbitres, toutes compétitions**
- 45 contrôles pratiques pour les candidats « **F.F.F** »
- 92 contrôles pratiques pour les candidats « **PROMOTIONNEL F.F.F** »
- 76 contrôles pratiques pour les arbitres « **R1** »
- 182 contrôles pratiques pour les arbitres « **R2** »
- 64 contrôles pratiques pour les arbitres « **ASSISTANTS R1** »
- 34 contrôles pratiques pour les arbitres « **ASSISTANTS R2** »
- 38 examens « **jeune ligue** »
- 18 examens « **senior** ».
- 190 tutorats « **jeune ligue** »

Soit un total de : 739

- ◆ 154 arbitres ont participé au stage « **Régional des arbitres de Ligue** » à Fréjus le 26 Août 2018

Avec :

Le Président de la Ligue,
 Le Président de la CRA,
 9 membres CRA,
 3 présidents de CDA
 Le C.T.R.A

- ◆ Matinée
 Test Physique.
 Rassemblement Observateurs.
- ◆ Après- midi
 Travaux techniques,

Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage

Cette Commission se voit attribuer trois missions. En effet, celle-ci doit statuer sur le rattachement des arbitres, vérifier si ceux-ci ont satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur Club et accorder certaines dérogations prévues par le statut.

La Commission se réunit en fonction des dates prévues au statut pour examiner les décisions à prendre en fonction du calendrier fixé dans ce règlement :

1. Avant le 30 septembre : informer les Clubs possibles en infraction.
2. Avant le 28 février : publication des Clubs en infraction.
3. Avant le 30 juin : publication définitive des Clubs en infraction.

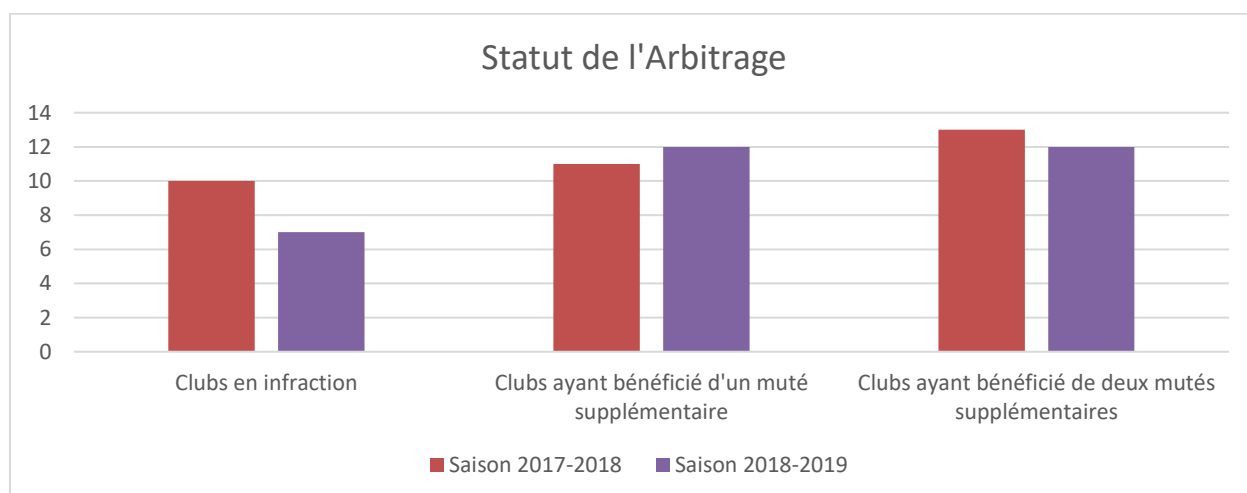
Les obligations des Clubs relatives au nombre d'arbitres nécessaires, sont rappelées à l'article 41 du statut de l'arbitrage suivant la compétition à laquelle participe l'équipe première dudit Club.

Concernant la saison 2018-2019,

7 clubs ont été recensés en infraction au statut de l'arbitrage.

12 Clubs ont bénéficié d'un muté supplémentaires pour la saison 2019-2020.

12 Clubs ont bénéficié de deux mutés supplémentaires 2019-2020.



Composition de la Commission

Président

M. Patrick BEL ABBES

Membres

M. Jean-Louis DISTANTI

M. Francis TESTA

M. Patrick CORSO

M. Philippe DI MARCO

Mme Stéphanie CHAZAL

Commission Régionale des Délégués

Cette Commission a été créée en 2016 afin d'accompagner, de former et de suivre, tout au long de la saison, les délégués officiant dans les championnats régionaux. Elle est également chargée de contrôler les rapports, de veiller à ce que les consignes soient respectées et d'effectuer les désignations.



En fin de saison, elle propose au Comité de Direction, pour validation, les délégués promus ou rétrogradés selon des critères définis :

- ponctualité et sérieux dans l'accomplissement de la mission,
- disponibilité,
- qualité et objectivité des rapports écrits,
- capacité à relater les faits devant une commission,
- aptitude à assumer le rôle de conseiller auprès du club et de tous les acteurs de la rencontre, observée par l'accompagnateur,
- capacité à transmettre une image positive et dynamique des instances du football et du corps des délégués,
- professionnalisme dans la mission.

Pour la saison 2019/2020, le quota des délégués s'établit ainsi :

- 1 délégué en championnat National.
- 14 délégués en championnats National 2 et National 3.
- 11 délégués en championnat Régional 1.
- 24 délégués en Régional 2.
- 48 délégués en Championnat Régional de Jeunes (+ délégués évoluant en National, National 2, National 3, R1 et R2).

Composition de la Commission

Président

M. Pierre GALEA

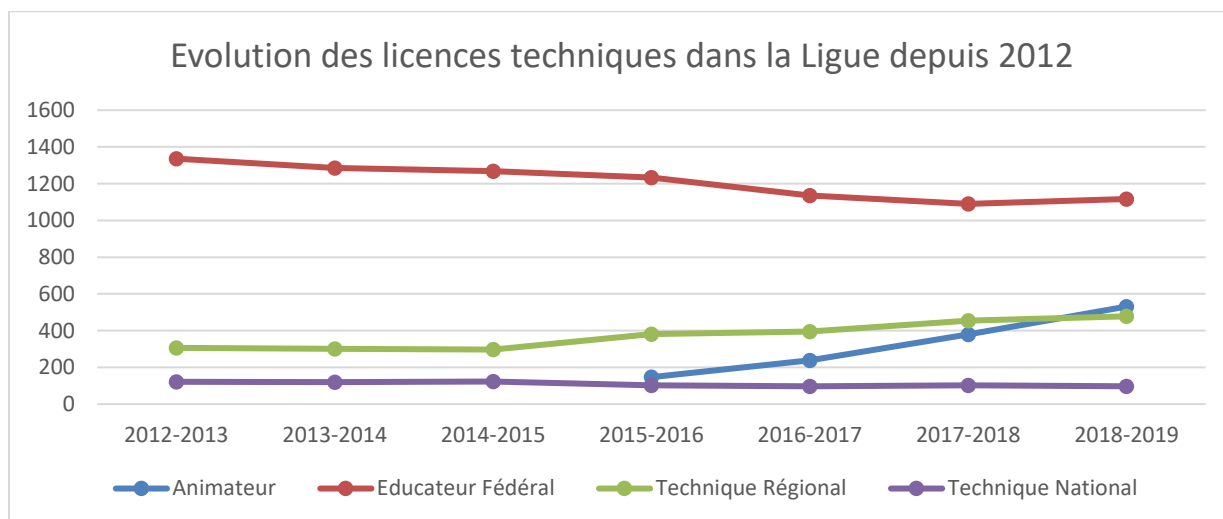
Membres

M. Roger ANTONELLI
M. Philippe DI MARCO
M. Gérard FRANTZ
M. Claude GOUT
M. Antoine LISOLO
M. Stéphane MUNOZ

Commission Régionale Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

La CRSEEF est compétente pour :

- Procéder à l'**enregistrement des licences** éducateurs et entraîneurs titulaires du BEF et BMF.
- **Homologation de tous les contrats** et avenants conclus par les clubs avec ces entraîneurs.
- **Contrôle de la présence des éducateurs** déclarés sur le banc de touche.
- Contrôle des **obligations d'encadrement** pour les équipes SENIORS et JEUNES.
- Suivi du **permis de conduire une équipe de Jeunes**.



Suivi des équipes SENIOR : comme l'indique le Statut des Educateurs fédéral, les équipes R1 et R2 doivent être encadrées par un éducateur titulaire du B.E.F. :

14 clubs R1
36 clubs R2

50 éducateurs SENIOR suivis
6 éducateurs titulaires du DES
2 en cours de formation BEF

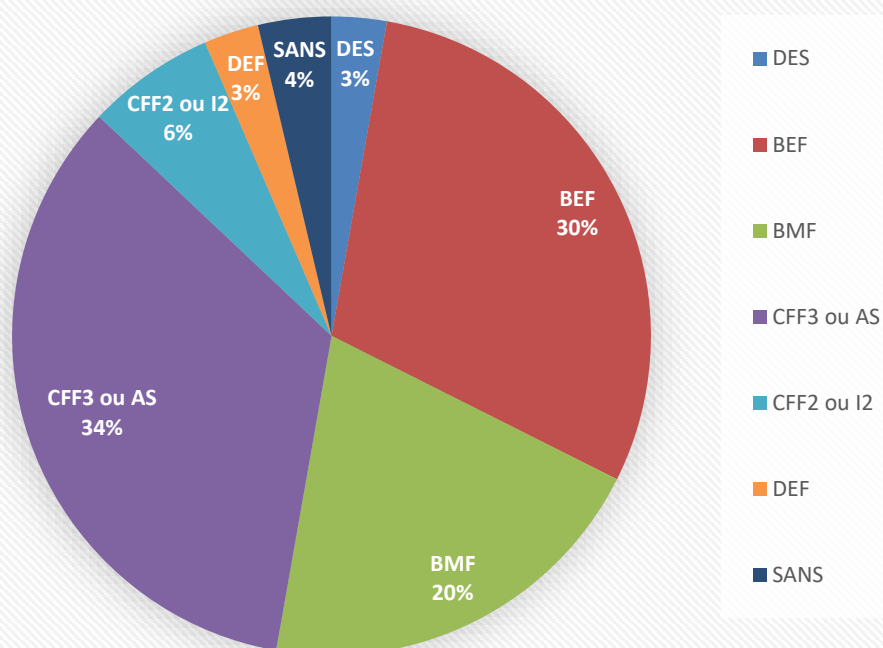
6 dérogations accordées la saison passée:

- Soit pour un club accédant en R2 et dont l'éducateur a au moins le BMF (1 diplôme d'écart).
- Soit pour un éducateur inscrit en formation BEF, et qui obtient le diplôme dans la saison.

Suivi des éducateurs JEUNES et du PERMIS de CONDUIRE une EQUIPE de JEUNES :

- U15R1 et U15R2 : obligation d'avoir un CFF2.
- U17R1 et U17R2 : obligation d'avoir un CFF3.
- U19R1 et U19R2 : obligation d'avoir un CFF3.

Les diplômes des éducateurs des équipes jeunes de Ligue - saison 2018-2019



Proposition de la CRSEEF au Comité Directeur à la fin de la saison 2018-2019 :

- Obligation d'un CFF3 en R1 Féminines pour la saison 2019-2020.
- Obligation d'un CFF3 pour les U18 Féminines R1 pour la saison 2019-2020.
- Obligation du CERTIFICAT FUTSAL BASE pour les seniors R1 à terme.
-

Composition de la Commission

Président

M. Patrice EYRAUD

Membres

M. Patrick CORSO

M. Jean-Claude DE BENEDICTIS

M. Robert SOLA

M. Daniel VINCENT

M. Dominique CIONCI (représentant de l'U2C2F)

M. Laurent MOURET (représentant de l'ETR)

Commission Régionale de Labellisation

La CR LABELLISATION a pour objectif d'étudier et d'harmoniser les candidatures des clubs aux différents LABELS de la Fédération Française de Football.

La CR LABELLISATION propose au Comité Directeur de Ligue qui, après validation, transmet à la Commission Fédérale de Labellisation les candidatures méditerranéennes.

Les LABELS FFF ont pour objectif de valoriser les clubs qui mettent en place un projet club, à travers :

le PROJET ASSOCIATIF, EDUCATIF, d'ENCADREMENT et SPORTIF.

Comment s'inscrire ?

Tous les clubs peuvent le faire avec l'outil AUTODIAGNOSTIC dans FOOT CLUBS.

➔ en 2018-2019 : 102 clubs ont fait l'autodiagnostic du LABEL JEUNES. Soit environ 20% des clubs de la Ligue.

Quels labels ? 3 labels existant :



Pour chaque LABEL, il y a des critères INCONTOURNABLES et CUMULABLES permettant de classer le niveau de LABEL.

LABEL JEUNES	LABEL Ecoles Féminines de Foot	LABEL FUTSAL
ELITE	OR	OR
EXCELLENCE	ARGENT	ARGENT
ESPOIRS	BRONZE	BRONZE

RESULTATS à l'issue de la saison 2018-2019

LABEL JEUNES – valable 3 ans, sous conditions de renouvellement des critères incontournables

LABEL JEUNES - catégorie ELITE
AS CAGNES LE CROS
AS CANNES
AS GEMENOS
CAVIGAL NICE
HYERES FC
OGC NICE
USM ENDOUME CATALANS

LABEL JEUNES Catégorie EXCELLENCE
ES CANNET ROCHEVILLE
ES SORGUES
FC COTE BLEUE
SC MOUANS SARTOUX

LABEL JEUNES Catégorie ESPOIRS
AS BOUC BEL AIR
E. PIVOTTE SERINETTE
FC DENTELLES
LUYNES SPORTS
O. BARBENTANE
SC VINON
US LA CADIERE
US MANDELIEU LA N.
US VENELLES

LABEL ECOLES FEMININES de FOOTBALL – valable 3 ans, sous conditions de renouvellement des critères incontournables

LABEL EFF – OR
AC AVIGNON

LABEL EFF – ARGENT
AS CANNES
RC GRASSE
SC MOUANS SARTOUX
SC COURTHEZON
US TOUR D'AYGUES
SC DRAGUIGNAN
EFC FREJUS ST RAPHAEL
HYERES FC
FA MARSEILLE FEMININ

LABEL EFF – BRONZE
SC VINON
ES VILLENEUVE LOUBET
E. ST JEAN DU GRES
SO LA LONDE
US LA CADIERE
E. PIVOTTE SERINETTE T.
SIX FOURS LE BRUSC
AS GEMENOS
AS BOUC BEL AIR
FC COTE BLEUE
AUBAGNE FC
MARIGNANE GIGNAC FC

LABEL FUTSAL – valable 3 ans, sous conditions de renouvellement des critères incontournables

LABEL FUTSAL – ELITE
TOULON ELITE FUTSAL

LABEL EFF – ESPOIR
MOUV. Pour la RURALITE S.

Au total aujourd’hui...
72 clubs ont le LABEL JEUNES (dont 26 arrivent en bout de cycle en 2020)
39 clubs ont le LABEL EFF
2 clubs ont le LABEL FUTSAL (nouveau Label)



Composition de la Commission

Président

M. Vincent CASERTA, élu, membre du Comité Directeur

Membres

M. Antoine MANCINO (représentant des clubs)

M. Michel BERBECHE (représentant de l’ETR)

MM. Claude HERNANDEZ et Luigi RENNA (représentant du District des Alpes)

MM. Pascal BISTARELLI et Sofiane BOUSDIRA (représentant du District Côte d’Azur)

Mme Julie ALFONSI et M. Julien LECOEUR (représentant du District de Provence)

M. Pascal BATTISTA et Mme Claire CHAMBON (représentant du District Grand Vacluse)

M. Jean-Paul PERON et Mme Ludivine REGNIER (représentant du District du Var)

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

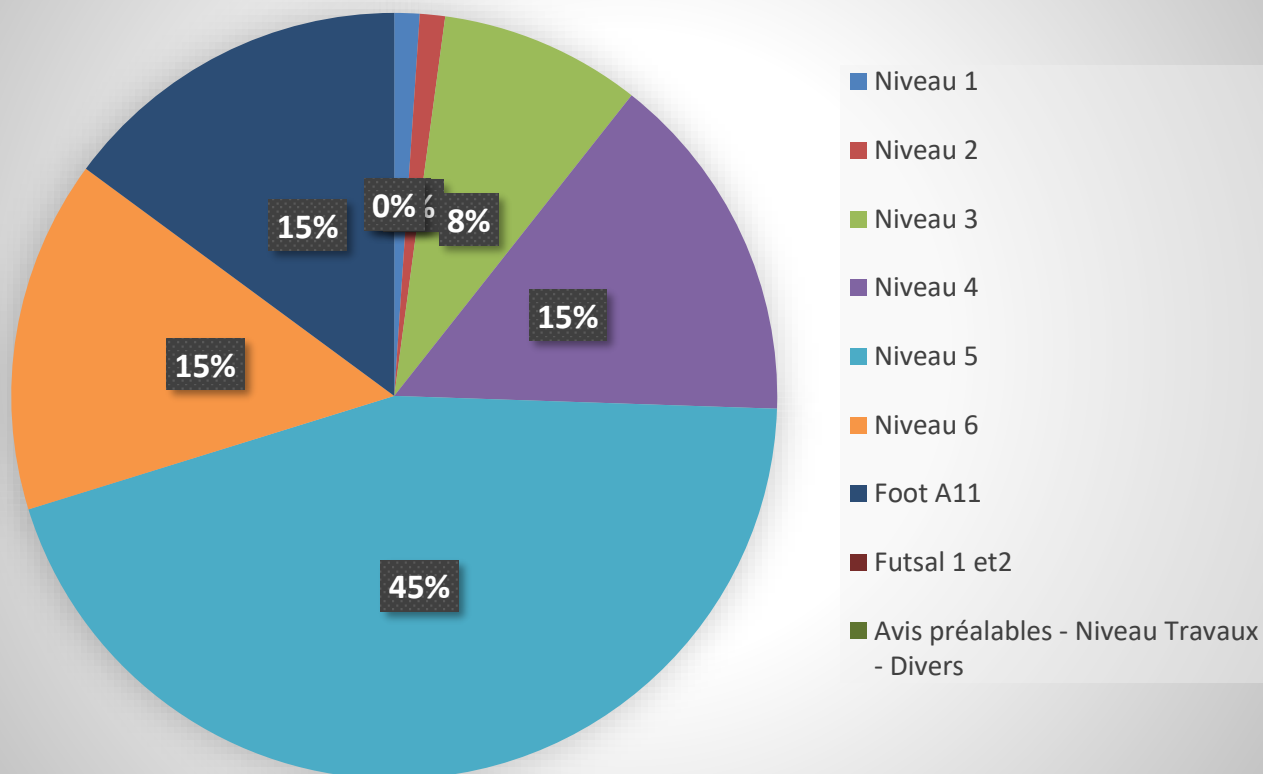
L'activité de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (C.R.T.I.S.) se décline en plusieurs missions :

- Recenser et classer les installations et éclairages.
- Accompagner les clubs et propriétaires dans leurs projets de création ou de rénovation d'installations.
- Jouer un rôle de support technique aux porteurs de projets éligibles au Fond d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) (cahier des charges, vérification, conformité).
- Faire évoluer les règlements dans leurs textes, définir les interprétations et harmoniser leurs applications intelligentes.
- Développer les échanges avec les partenaires pour faire connaître les missions de la Commission, prendre en compte leurs points de vue, améliorer la qualité des installations.

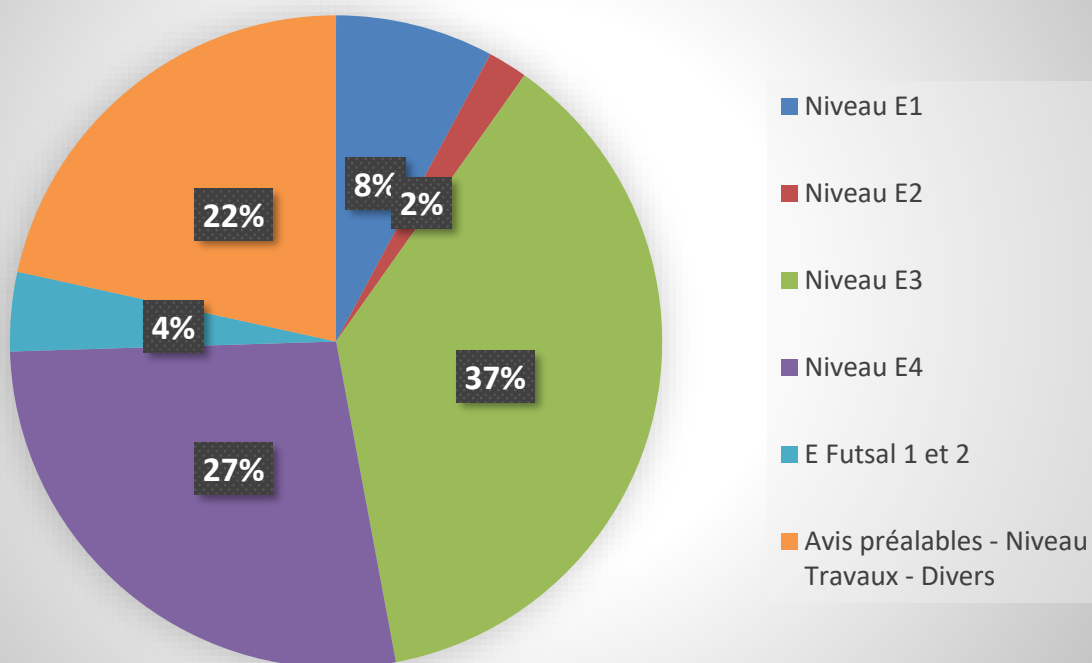
Règlementairement, la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (C.F.T.I.S.) de la Fédération Française de Football (F.F.F.) est seule compétente pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus (Article 5.2.1 du Règlement des Terrains et Installations Sportives). Pour autant, la C.F.T.I.S. délègue en pratique aux C.R.T.I.S. le classement de certaines installations et éclairages (Niveau 5, Niveau 6, Foot à 11, Futsal 3 et 4, terrains ne donnant pas lieu à une pratique en compétition officielle, E5, EFoot A11, EEntrainement, EFutsal 3 et 4).

Lors de la saison 2018-2019, la C.R.T.I.S. a organisé 7 réunions, dont une plénière.

Etat statistique des dossiers de classements d'installations sportives traités par la C.R.T.I.S. ou bien transmis à la C.F.T.I.S. (saison 2018-2019)



Etat statistique des dossiers de classements d'éclairages traités par la C.R.T.I.S. ou bien transmis à la C.F.T.I.S. (saison 2018-2019)



Composition de la Commission

Président

M. Antoine LISOLO

Membres

Mme Annick ABEL

M. Pierre ALCOVERRO

M. Patrice BULLY (représentant du C.D.)

M. Philippe SANNA

Un représentant de chaque District pour les réunions plénières

CR des Actions Citoyennes et Sociales, et de l'Éthique

La Commission a pour mission de déployer sur le territoire de la Ligue Méditerranée de Football la politique citoyenne, sociale et solidaire conçue par la Commission Fédérale des Actions Citoyennes et Sociales de la F.F.F.

Elle est chargée du suivi de l'Observatoire des comportements (en ce qui concerne les compétitions régionales, et en relation avec les Districts à propos des compétitions départementales), propose et suit des actions de prévention et de lutte contre les incivilités et les discriminations, veille à l'accessibilité du football à tous les publics en difficulté, anime le réseau des référents locaux en actions citoyennes et sociales et cultive des relations avec diverses structures (institutionnelles, associatives, Fondation du Football, etc.).

Au cours de la saison 2018-2019, la Commission a renouvelé le déploiement de l'Appel à Projets « Foot Citoyen » visant à identifier, valoriser et récompenser les initiatives et actions à vocation citoyenne et sociale mises en œuvre par les clubs amateurs de la région méditerranéenne. Trois clubs ont participé à l'appel à projet et l'un d'entre eux a été primé, obtenant ainsi une dotation matérielle adaptée (SP. C. MOUANS SARTOUX : action autour de son équipe « HandiFoot »).

De plus, une réunion de sensibilisation à la prévention de la radicalisation a été organisée par la Commission le 06 Février 2019. Ces temps de présentations, puis d'échanges, animés par M. Olivier DE MAZIERES (Préfet de Police des Bouches-du-Rhône) et auxquels ont participé représentants de clubs et stagiaires en formation d'éducateurs (BEF), ont permis de sensibiliser les participants aux indices de radicalisation repérables au sein des associations sportives, tout en présentant les outils de prévention, d'observation, et de suivi.

Enfin, une délégation de la Commission (Président et référent administratif) a participé à l'acte 3 du séminaire fédéral « Footballeurs Citoyens », qui s'est tenu le 13 Juin 2019 au siège de la F.F.F. Événement annuel rassemblant l'ensemble des Présidents et référents administratifs des Commissions Régionales Citoyennes et Sociales, ce rassemblement a permis de mettre la focale sur plusieurs thématiques rencontrées au sein des clubs et/ou dans le cadre de l'organisation de compétitions de football (mise à jour du Plan National de Prévention de la Radicalisation, protection physique des arbitres, actes racistes et discriminatoires, valorisation des clubs engagés dans une démarche socio-éducative, prévention des maltraitances). De multiples acteurs (Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (C.I.P.D.R), Ministère des Sports, Unité de Coordination de la Lutte Antiterroriste (U.C.L.A.T), Comité Éthique et Sport) ont ainsi participé à cette manifestation.

La Commission est toujours à la disposition des clubs et porteurs de projets pour intervenir sur une journée de séminaire, afin d'expliquer les items à disposition dans la « boîte à outils » mise à disposition par la F.F.F. et leur permettre de les traduire en actions dans leurs territoires.

Composition de la Commission

Président

M. Mourath NDAW

Membres

M. Patrick BEL ABBES (représentant du Comité de Direction)

M. Jérôme CERNOÏA

M. Michaël GALLET

M. Laurent MOURET (représentant de l'Équipe Technique Régionale)



2 – RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ADMINISTRATION

EDITORIAL DU DIRECTEUR

Au service des clubs !

C'est dans l'euphorie d'un titre de champions du monde, et dans l'impatience de vivre la première Coupe du Monde féminine sur le territoire français, que nous avons débuté la saison 2018-2019 ! La feuille de route établie par Eric BORGHINI et son Comité de Direction était ambitieuse : assurer la promotion de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019 et faire vibrer l'ensemble du territoire méditerranéen au rythme des exploits des Bleues.

Parmi les nombreuses opérations organisées au cours de la saison (journées régionales, appel à projets clubs, Défi Cup, etc.), la tournée du LMF TOUR a marqué les esprits. Nous avons vécu, élus, bénévoles et salariés, une aventure extraordinaire du front de neige à Risoul au front de mer à Marseille. Engagement, solidarité, convivialité, disponibilité, audace... telles ont été les valeurs portées par les collaborateurs qui se sont pleinement investis pour mener à bien ce projet et permettre l'accueil de 5 200 visiteurs sur les différentes étapes.



L'évènement majeur que représente une Coupe du Monde ne devait néanmoins pas nous faire oublier les nombreux objectifs fixés par la gouvernance de la LMF. Nous tenions à asseoir la nouvelle organisation de l'administration régionale mise en place lors de la saison précédente afin de permettre au Comité de Direction de disposer d'une administration au service du projet de mandature. La réorganisation des services en Pôles d'Activités et l'ajustement de nos effectifs par des recrutements de personnels qualifiés nous permettent d'avancer plus efficacement et d'atteindre notre objectif premier : **améliorer la qualité de services aux clubs !**

Nos ambitions vont bien au-delà du cœur de métier traditionnel d'une Ligue régionale (délivrer des licences, organiser des compétitions, détecter des talents, etc.). Il est aujourd'hui indispensable d'apporter notre soutien à la structuration de nos clubs via notamment le projet global de formation de l'ensemble des acteurs ou encore la mise en place de dispositifs d'accompagnement.

C'est avec beaucoup de satisfaction et d'enthousiasme que je vois chaque jour la dynamique qui s'est instaurée au sein de l'administration régionale. Le Président Eric BORGHINI peut s'appuyer sur des salariés, techniciens et administratifs, dotés de compétences répondant aux nouvelles caractéristiques attendues des métiers au sein d'une Ligue régionale, et d'un haut niveau d'expertise au profit des clubs.

Les synergies créées permettent de mettre au œuvre des projets ambitieux au service des clubs et de l'ensemble des licenciés qui souhaitent **s'informer, se former et être accompagnés**. **Ce triptyque est la ligne directrice du Centre Ressources que nous avons imaginé et présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2019 : le LMF F.C** (Ligue Méditerranée de Football Formation & Conseil). Cette nouvelle plateforme digitale verra le jour le 21 décembre 2019 !

Raphaël BOUTIN, Directeur de la Ligue Méditerranée de Football

Le Pôle des Activités Sportives et de la Vie des Clubs

Le Pôle des Activités Sportives et de la vie des clubs participe au rayonnement du football méditerranéen, au respect des règlements, ainsi qu'au bon déroulement des compétitions.

Ce pôle regroupe plusieurs services, ayant tous le même but : Au service des clubs. Chacun des services répond aux besoins des clubs et met tout en œuvre pour organiser les compétitions.

Accueil et Secrétariat

Le secrétariat, composé d'une personne, gère l'accueil des visiteurs, le standard, le traitement des mails, et vient en soutien du traitement administratif des Commissions Régionales et des salariés. Ses missions sont diverses et nombreuses.

Compétitions

Le service compétition gère au quotidien l'organisation des compétitions régionales seniors et jeunes. Gestion des programmations (horaires, dates, installations sportives) et suivi des procédures administratives liées aux compétitions (feuilles de match, désignation des officiels, forfaits, reports, etc.) sont assurés quotidiennement par le service.

De plus, le service participe à l'évolution et l'engagement des réformes des compétitions, initie, collabore à l'établissement des calendriers et s'engage pour le développement des compétitions dont elle a la charge.

Elle a également en charge l'organisation des tours régionaux de la Coupe de France, la Coupe de France Féminine, la Coupe Gambardella Crédit Agricole, la Coupe Nationale Futsal de la Coupe Nationale Foot Entreprise.

Enfin, le service compétition intervient en support de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives, dont la mission principale est d'effectuer les visites de classement des installations sportives méditerranéennes sur lesquelles sont organisées des compétitions officielles de football, en vue d'un classement final prononcé par la F.F.F.

Licences

La possession d'une licence régulièrement établie et validée pour la saison en cours est une condition obligatoire à la participation d'une personne aux compétitions officielles à quelque titre que ce soit. On conçoit donc l'importance de ce service, composé de deux salariés, puisque tous les clubs affiliés sur le territoire de la Ligue ont l'obligation d'avoir un nombre minimum de licenciés : joueurs (11) et dirigeants (3 par équipe engagée, plus le président, le secrétaire et le trésorier).

Bien des clubs n'ont en fait de relation avec la Ligue qu'au travers de ce service. Le système adopté par la F.F.F a conduit à une informatisation de la délivrance et de la gestion des licences qui est devenue centralisée après l'adoption du logiciel Foot 2000. D'un autre côté, cette centralisation est un moyen de contrôler la vie d'une Ligue et de répartir éventuellement des enveloppes budgétaires. Le tableau des effectifs de licences de la Ligue pour cette saison qui s'achève, donne une idée de l'importance de l'activité du service et donc de l'organisation qui s'y attache.

L'informatisation de l'ensemble des clubs, avec l'accès Extranet Footclubs à Foot2000, a évidemment entraîné une profonde mutation dans la gestion de cette activité, les clubs saisissant eux-mêmes leurs demandes de licences y compris les renouvellements.

L'évolution de la réglementation en la matière conduit d'ailleurs la Ligue à organiser en fin de saison des réunions de formation et d'information pour les clubs afin de les préparer à faire face à ce nouvel effort qui leur a été demandé, puisqu'outre l'information sur les garanties de l'assurance attachée à la licence, la fourniture d'une photographie et de l'autorisation médicale dès la saisie de la licence sont devenues obligatoires.

Juridique

Le service juridique de la Ligue, composé de deux salariés, dispose de plusieurs missions variées afin d'assurer le bon déroulement et l'équité des compétitions, la sécurité des acteurs du football, ainsi que l'accompagnement des clubs.

1. *Mise en place et application des règlements*

Le service juridique de la Ligue Méditerranée est tout d'abord chargé de rédiger les règlements de la Ligue, en adéquation avec ceux de la Fédération Française de Football.

Ce service sera ensuite chargé de veiller au respect de ces règlements par tous les acteurs du Football, afin de garantir ainsi l'équité des compétitions, mais également le respect et la sécurité de tous.

La présente saison, le Service juridique a travaillé avec le Comité de Direction, sur la rédaction des textes relatifs à la Réforme des Championnats. De nouveaux règlements ont ainsi été créés, puis votés lors de l'A.G. d'été 2019, pour la saison 2019/2020.

2. *Assistance des Commissions disciplinaires et Règlementaires*

Le service juridique de la Ligue a également pour mission de soutenir les Commissions disciplinaires et Règlementaires telles que la C.R. de Discipline, la C.R. d'Appel Disciplinaire et Règlementaire, ou la C.R. des Statuts et Règlements ...

Il sera également chargé de représenter la Ligue et plus particulièrement les Commissions en cas de recours externes sur des décisions prises, devant le CNOSF, le Tribunal de Grande Instance ou le Tribunal Administratif.

3. *L'Accompagnement des clubs*

Le service juridique détient enfin pour mission principale, l'accompagnement des clubs. En effet, celui-ci se tient à la disposition des clubs pour les conseiller en matière d'application des règlements, d'administration du club.

Chaque jour, les salariés du service répondent aux interrogations des clubs, par courriel ou téléphone et les accompagnent dans toutes leurs démarches administratives (Rédaction des contrats, Dossiers F.A.F.A, Organisation Assemblées Générales...)

4. *Organisation juridique de l'instance*

Le service juridique est également chargé de veiller à l'application des règles et lois au sein de la Ligue Méditerranée, en matière de droit du travail, droit des contrats, droit administratif...

Composition du Pôle

Elu Référent

M. Noël MANNINO

Directrice de Pôle

Mme Florence DERBESY, Directrice Adjointe

Secrétariat

Mme Marie Lyse DI RUSSO

Compétitions

M. Youri DANIELOU

M. Hugo BOCAGE

Juridique

Mme Camille TORRENTE

M. Hugo BOCAGE

Licences

Mme Michelle DUPIC

M. Julien PINTO

Le Pôle Technique

L'Equipe Technique Régionale

L'objectif de l'Equipe Technique Régionale (ETR) est de développer le football selon le cadre fixé par la FFF et la DTN tout en prenant en compte la politique de la Ligue Méditerranée de Football et les particularités locales.

L'objectif fixé par l'ETR est l'amélioration du niveau des pratiquants (joueur et arbitre) avec un renforcement de son encadrement (éducateurs, dirigeants, clubs, structures d'accès au haut niveau) et une offre de pratique qui lui correspond (football d'animation, football diversifié, football à l'école, football loisir).

Pour mener à bien ces missions, l'ETR est pilotée par M. Vincent CASERTA, membre du Comité Directeur. Il s'appuie sur 15 Conseillers Techniques, basés à la Ligue ou dans les Districts. Ceux-ci sont parfois aidés par des agents de développement ou des éducateurs en apprentissage :

- 5 Conseillers Techniques Régionaux, basés à la Ligue, dont 1 en charge de l'arbitrage, 1 en charge des formations, 1 en charge du PPF et 1 en charge du DAP.
- 5 conseillers Techniques Départementaux, basés dans les District, en charge du Plan de Performance et de Formation (PPF),
- 5 Conseillers Techniques Départementaux, basés dans les Districts, en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (DAP).

Pour coordonner l'ensemble des Conseillers Techniques et des actions, 3 réunions ETR sont menées au cours de la saison.

1/ La formation de cadres

En coopération avec les services de l'IRFF, la formation de cadres reste une mission prioritaire de l'ETR. Ce dossier est piloté sur le plan technique et pédagogique par Nicolas DUBOIS.

- **Les formations fédérales et professionnelles**

Les CFF 1, 2 et 3 sont gérés par les Districts, alors que la Ligue gère les modules dits « complémentaires » (CFF4, gardien de but, éducateur futsal, éducateur beach, handicap), les certifications, les titres à finalités professionnelles (BMF et BEF), et la Formation Continue (pour les BMF et BEF).

1730 attestations de formation ont été délivrées suite aux CFF. Ce qui représente environ **1300** personnes qui ont suivi une formation d'éducateurs sur la saison.

413 journées de formation ont été proposées, si on cumule les journées de CFF, de certifications, de BMF, BEF et Formation Professionnelle Continue... Mais sans compter les joueurs des BMF Apprentissage clubs amateur, qui se fait quasiment tous les jours de septembre à mai !

19 journées de certification ont été proposées tout au long de la saison, avec la présence de 265 éducateurs. Le taux de réussite moyen en certification est de 52%

A noter : **100%** de réussite des éducateurs en BEF, après rattrapage, sur les 25 stagiaires admis en formation. 54 avaient présenté le Test d'entrée.

La 1^{ère} session du BMF Apprentissage a été mise en place avec 20 stagiaires inscrits, dans des clubs de tous les Districts : **90% de réussite**, ce qui est mieux que le BMF classique qui affiche 70% de réussite. C'est une satisfaction pour la Ligue qui s'est largement investie sur le plan financier.

Le Module Handicap a été mis en place pour la 1^{ère} fois sur le territoire national, et c'est la Ligue Méditerranée qui l'a proposé : en partenariat avec la Ligue PACA du Sport Adapté et la Ligue Handisports PACA, cette formation a remporté une grande satisfaction pour les participants.

- **L'accompagnement des stagiaires**

La Ligue Méditerranée pilote également l'accompagnement des stagiaires, clé de la réussite de ces derniers par la mise en place de plusieurs dispositifs :

→ **Le DES** : la Ligue accompagne les stagiaires en formation DES par la mise en place de journée de préparation aux épreuves et à l'accompagnement des projets. Une nouveauté cette saison avec une ½ journée de formation gratuite préparant aux tests d'entrée du DES suivie par 17 éducateurs.

→ **La Formation de formateurs** : chaque saison l'objectif est de former des intervenants fédéraux pour les CFF. Deux formations de formateur ont eu lieu cette saison, permettant à une vingtaine d'éducateurs d'être formés. Aujourd'hui, ce sont 120 formateurs habilités qui interviennent auprès des Conseillers Techniques dans les formations fédérales et professionnelles.

→ **L'habilitation des tuteurs** : chaque saison, une liste de tuteurs habilités est proposée aux stagiaires inscrits en formation professionnelle. Les stagiaires doivent donc choisir un tuteur parmi une liste que nous leur proposons. 73 tuteurs ont été habilités sur la saison, au cours de 4 journées d'habilitation.

Ces tuteurs suivant les 113 stagiaires BMF et BEF dans leur club, sur 5 séances, cela représente **565 visites en club au cours de la saison.**

→ le dispositif VAE : chaque année la Ligue Méditerranée propose une réunion d'explication du dispositif VAE (16 participants), forme des accompagnateurs pour aider les candidats.

14 candidats ont renvoyé le dossier, dont 4 obtenu le BMF et 2 le BEF.

La Formation Continue pour l'ETR : 2 journées ont été consacrées pour l'ensemble des Conseillers Techniques qui ont suivi une formation de formateurs sur le Neuro Apprentissage. La Direction Technique Nationale a rassemblé les Conseillers Techniques de la Ligue qui ont tous des fonctions de formateurs, afin de les perfectionner sur les techniques d'apprentissage, de mémorisation, pour les transmettre aux éducateurs qui ont des joueurs en entraînement.

- **La Formation Professionnelle Continue des éducateurs :**

La Ligue Méditerranée applique les règlements du Statut des Educateurs en proposant des sessions de Formation Professionnelles Continues pour les éducateurs titulaires du BMF et BEF.

En adéquation avec les réformes du fonctionnement de ces FPC, 1 éducateur doit passer 1 module de 16h 1 fois tous les 3 ans. Pour diversifier son offre de formation et les possibilités de dates, une nouvelle formule a été proposée avec plus de dates :

93 éducateurs ont participé à ces formations dites de « recyclage », dont certains n'étaient pas sous obligation ! Les thématiques pour ces formations de 2 jours ont été :

- Responsable technique de club,
- Les nouvelles méthodologies de l'entraînement (suivi du BEF),
- Le football diversifié et le football loisir,
- Les habiletés mentales dans l'entraînement,
- La Préparation Physique intégrée.

2/ Le Plan de Performance Fédéral

Cette action a pour objectif de développer et d'accompagner les bons profils vers les structures de haut niveau. Ce dossier est sous la coordination technique de Laurent LAUZUN, CTR.

- **Le PPF Féminin :**

Ce sont particulièrement les U14 et les U15 qui sont suivies au niveau régional.

Pour les U14F 1 stage régional de 32 joueuses a été proposé en avril, qui a débouché sur un INTERLIGUES au CREPS d'Aix en Provence en juin, avec 14 joueuses.

Pour les U15, après avoir vu les 80 joueuses de la génération sélectionnées par les Districts, 28 ont été retenues pour 1^{er} stage en janvier, puis 24 pour un 2^{ème} stage en février. Enfin, la sélection de Méditerranée a disputé le traditionnel INTERLIGUES en avril à Reims.

1 joueuse a intégré le Pôle France de Clairefontaine, suite à cette action.

- **Le PPF Masculin :**

Pour les garçons, le suivi et l'observation démarre en U13 et va jusqu'en U16.

Les U16 Garçons ont gagné leur INTERLIGUES en février à Châteauroux. 3 rassemblements, 1 stage régional et 1 match de préparation sont venus compléter les observations de match pour construire et préparer la sélection.

Les U15 Garçons sont dorénavant représentés par 2 sélections :

- Les U15G Elite qui représentent les « meilleurs du moment ».
- Les U15G Avenir qui représentent les joueurs « à fort potentiel, mais en retard sur un domaine particulier ».

Après les INTERDISTRICTS U15, opposant les sélections de chaque District, 2 rassemblements régionaux, puis 2 stages, puis 4 matchs amicaux sont proposés. Les U15G Avenir ont remporté leur INTERLIGUES à Grandvillars et les U15G Elite ont bien figuré à Liévin, malgré avoir raté leur premier match pour problème d'avion.

Les U14 Garçons ont, comme chaque année, effectué d'abord un stage régional puis 1 match de préparation et l'INTERLIGUES à Aix.

A noter, qu'en plus des traditionnels rassemblements effectués dans les Districts, la Ligue propose désormais un suivi des joueurs U13 qui n'ont pas intégré le Pôle Espoirs mais qui ont fait les finales régionales : ce sont les Centres de Perfectionnement Régionaux, souvent organisés par postes (attaquants et gardiens de but ensemble, Milieux et défenseurs).

Les U13 Garçons : l'opération des Espoirs du Football a pour objectif de voir le plus grand nombre de joueurs. Au total, ce sont **657 joueurs accueillis dans les Districts (11% des licenciés de l'année d'âge)**, dont 90 ont participé aux stages interdépartementaux proposés en Février dans les locaux du Pôle Espoirs.

- **Le PPF Futsal**

La Ligue a participé à l'INTERLIGUES U15 Garçons et U18 Garçons, en Rhône-Alpes. L'ensemble des clubs de Ligue en foot libre avait la possibilité de proposer des joueurs. L'UNSS, qui possède un bon nombre de licenciés futsal, a proposé des joueurs pour construire ces équipes.

- **Le PPF Beach Soccer**

Une sélection SENIOR FEMININES et U20 Garçons, ont participé à l'INTERLIGUES à La Grande-Motte.

- **Les Sections Sportives Scolaires :**

33 sections scolaires étaient recensées au Schéma Régional du Foot en Milieu scolaire, dont 26 en collèges et 7 en lycées. Cela représente 1122 joueurs dont 17% de filles !

Comme chaque année, en plus d'une aide matérielle et financière, la Ligue Méditerranée a organisé un stage de Formation Continue pour les responsables des sections (39 présents), puis 1 rassemblement des classes de 4^{ème} et 3^{ème} en sections sportives, à Trets, pour un traditionnel tournoi.

- **La Coupe UEFA des Régions, Senior :**

Cette saison, la compétition redémarrait avec les 8èmes et quarts de finale.

Après 2 rassemblements à Gémenos et au Cannet-Rocheville, la sélection s'est préparée pour le premier tour à Vidauban contre l'AS Cannes (1-1). Ce qui a permis à la sélection Méditerranée de remporter son 8ème de finale en Corse à Afa (1-5).

Après un nouveau match de préparation à Brignoles contre Aubagne FC, la sélection a perdu son quart de finale à Angoulême (2-1) face à la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Au total : **96 journées de détection** avec l'accueil de **plus de 500 joueurs**, seulement au niveau Ligue.

3/ Le Développement et l'Animation des Pratiques

Cet axe a pour objectif de rendre plus attractif le football en développant de nouvelles offres de pratique pour élargir les possibilités de jouer dans de bonnes conditions. Ce dossier est piloté à la Ligue, par le CTR Michel BERBECHE.

- **La structuration des clubs :** la mission principale est d'accompagner les clubs dans leur projet de structuration. L'outil principal utilisé est l'autodiagnostic du Label, utilisable sur FOOT CLUB. Cet outil est utilisable pour tous les clubs et permet de donner une estimation du niveau de structuration. Plus d'une centaine de clubs ont réalisé leur autodiagnostic au cours de la saison.

L'ensemble du traitement de ces données par l'ETR est traité par la Commission Régionale de Labellisation.

- **Les journées événementielles :**

- **Le défi coupe U15F et U18F :** après des qualifications départementales, 20 équipes se sont affrontées à Cannes, au mois de juin, et ont pu être invitées dans la foulée au match de Coupe du Monde, ANGLETERRE-ECOSSE.
- **La journée Régionale des Ecoles Féminines de Football :** comme chaque saison, près de 300 joueuses de U6 à U11 ont pu participer à cette journée à la mi-juin. Ensuite, tous les participants ont pu voir le match SUEDE-THAÏLANDE dans le cadre de la Coupe du Monde.
- **Le Challenge Régional Henri LAGGIARD :** réservé à la catégorie U11. Cette journée propose un tournoi puis des ateliers découverte. Pour cause d'intempérie, cette journée prévue à Sorgues a dû être annulée.
- **Le Festival U13 :** 16 équipes U13 garçons et 16 équipes filles, qualifiées après des tours départementaux se disputent 1 qualification en finale Nationale à Capbreton. C'est à Rousset que s'est déroulée cette compétition qui allie résultats du tournoi à 50%, résultats des quizz à 25% et résultats des tests techniques à 25%.
- **La journée régionale du Label :** le club de Gap FC a été choisi par son District pour représenter le club lauréat au label régional. Chaque saison, la Ligue propose à un District (de manière alternante) de désigner le club lauréat du Label Régional.

- **Le football loisir :**

La Ligue a expérimenté la mise en place de nouvelles pratiques comme le footgolf, le foot en marchant, le futnet et le foot 5.

L'objectif est de proposer aux clubs d'élargir leur offre de pratique avec des pratiquants avides de découvrir le football à travers d'autres formes jouées.

- **Le football en milieu scolaire :**

La Ligue pilote une Commission Mixte Régionale du Football en Milieu Scolaire, avec M. Roger ANTONELLI, et a participé à un stage national avec les représentants de l'Education Nationale, de l'UNSS et de l'USEP.

L'activité des cycles de **football à l'école** est ensuite portée par les Districts et leurs équipes techniques : 172 classes ont donc participé à des cycles de foot à l'école sur la saison, ce qui constitue 12 séances pour ces élèves et 1 formation en accompagnement pour l'enseignant responsable. A noter qu'une classe marseillaise a fini parmi les lauréates, grâce au projet culturel établi après la réalisation du cycle foot, et s'est vu récompenser par la FFF.

La quinzaine du foot a vu la participation de 15 collèges de la Ligue, dont celui qui accueille le Pôle Espoirs à Aix, avec pour objectif de faire 1 journée de foot dans l'établissement organisée par les élèves, sous la thématique de l'Europe, et d'en rendre compte sous la forme de son choix.

- **Le football féminin :**

Comme chaque année, l'accompagnement des clubs dans le LABEL EFF est incité, la semaine du football féminin voit l'émergence de projets et d'actions dans les Districts et les clubs, et enfin l'harmonisation de la pratique est recherchée dans chaque District.

- **Le football et le handicap :**

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec la Ligue PACA du Sport Adapté, la Ligue Méditerranée continue pour sa 3^{ème} saison à soutenir le handicap. Cette saison a vu la sélection senior, encadrée par un éducateur de l'ETR, devenir championne de France pour la 1^{ère} fois de son histoire.

Composition du Pôle

Elu Référent

M. Vincent CASERTA

Directeur de Pôle

M. Laurent MOURET, Directeur Technique Régional

Conseillers Techniques Régionaux

M. Maxime APRUZZESE (Arbitrage)

M. Michel BERBECHE (développement et animation des Pratiques)

M. Nicolas DUBOIS (Formation)

M. Laurent LAUZUN (Plan de Performance Fédéral)

M. Stéphane FRANÇOIS (Beach Soccer et Animations techniques)

M. Denis MOUTIER (directeur du Pôle Espoirs Aix)

LE STAFF




ORGANIGRAMME 2019-2020




Jean-Louis Distant
Bénévole
Membre du comité directeur en charge du Pôle Espoirs
BEF



Denis Moutier
Directeur du Pôle Espoirs
Adjoint Sélection Nationale U17
Membre du groupe de travail FFF « préparation physique »
BEFF – CEPA – Master Staps



Caroline Schattens
Coordinatrice Scolaire, Administratif, Médical
Prévention des blessures, réathlétisation
DESU PP – DEJEPS Triathlon



Tsiry Andriamanamahefa
Maître d'internat
BMF



Luigi Renna
Entraîneur adjoint
Préparation mentale
DES - DU PP – DU PM – Master Staps



Chris Bernard
Maître d'internat
Assistant vidéo
Assistant terrain
BMF en cours – Master Staps
DU « analyse vidéo »



Jean-Daniel Padovani
Entraîneur des gardiens
Entraîneur adjoint
Ancien gardien professionnel
BEF




Laurent Mirabel
Médecin du sport



Yannick Dirig
Kinésithérapeute



Joris Aujaleu
Kinésithérapeute



Caroline Fanciullo
Psychologue



Cédric Lavaux
Ostéopathe
Posturologue
Kinésithérapeute

LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL

Points positifs :

Implication maximale :

- Les salariés et bénévoles sont impliqués et forment une équipe soudée.
- Disponibilité maximale pour les familles et les différents interlocuteurs (collège, institutions, etc.)

Niveau de compétence très élevé :

- Niveaux de qualifications et de compétences supérieures au cahier des charges de la Direction Technique Nationale

Points négatifs :

- Conditions d'exercice des fonctions nécessitant beaucoup de débrouillardise (CREPS, bâtiment,...)
- Missions énergivores (fonctions de maîtres d'internat / suivi éducatif et scolaire)

Conséquences :

- Collaborateurs sollicités par des structures extérieures (missions nationales, clubs, autres structures)



Points positifs :

Installations sportives :

- Diversité des infrastructures unique : aucun club ni centre technique ne bénéficie d'une telle offre : terrains gazonnés, terrains synthétiques, salles (avec revêtements différents), terrains de tennis, terrain de beach soccer, terrains de footy volley.

Points négatifs :

- Attribution des terrains gazonnés du centre et du bas à d'autres structures (IR2F, rugby, autres) qui ne permet plus de laisser reposer le terrain du haut. Vente programmée par la région de la parcelle où se situe le terrain du haut.
- L'entretien des installations n'est pas à la hauteur du cahier des charges

Conséquences :

- L'utilisation des terrains de football au CREPS est à moyen terme compromise

LE BÂTIMENT

Points positifs :

Bâtiment :

- Fonctionnalité du bâtiment qui a été restauré en 2015.

Points négatifs :

Le bâtiment a un peu plus de 10 ans. Il a été mal conçu à l'origine et de nombreux problèmes de maintenance se succèdent :

- Remplacement du système d'alarme, remplacement de climatisations, remplacement des 2 ballons d'eau chaude, problèmes sanitaires, problèmes électriques,...
- De plus, si les utilisateurs réguliers prennent soin des installations (même si quelques dégradations peuvent parfois survenir), il n'en est pas de même pour les utilisateurs occasionnels (stages PPF).

Conséquences :

- Les frais de maintenance et le temps passé par Jean-Louis, Jean-Marie et Denis à tenter de maintenir l'établissement en bon état est très important.

TRIPLE PROJET

Points positifs :

Éducatif : évolution positive des joueurs dans ce domaine grâce au cadre proposé et aux différentes interventions proposées

Scolaire : excellente relation avec le collège : progression des élèves et suivi très poussé

Sportif : résultats satisfaisants (orientation des joueurs du Pôle / intérêt que portent les institutions au Pôle : fédération, ligue, clubs professionnels, clubs amateurs, familles)

Points négatifs :

Du fait du bon fonctionnement de l'équipe pédagogique du Pôle,

- Délégation trop importante par les parents de l'éducation et du suivi scolaire de leurs enfants
- Délégation trop importante par les professeurs des missions éducatives et disciplinaires
-

Conséquences :

Il faut continuer dans cette voie tout en veillant à ce que les différents interlocuteurs ne se déchargent pas trop de leurs missions auprès de nos stagiaires en les confiant au staff du Pôle.

BILAN SPORTIF

Génération	Nombre de stagiaires	Centre de formation	Pourcentage	Joueurs en sélection nationale
2002	15	12	80%	7
2003	18	12	67%	3
2004	18	11	61%	0*
2005	18	14	78%	1**
2006	18	13	72%	-
BILAN	87	62	71%	11

La moyenne nationale des Pôles Espoirs est actuellement d'un joueur sur deux qui intègre un centre de formation. Le Pôle Espoirs se situait 3^e sur 15 au dernier bilan réalisé par la DTN en 2018.

3 joueurs des générations 2005 et 2006 ont reçu des propositions d'ANS qu'ils n'ont, à ce jour, pas signées.

* Seuls deux rassemblements U16 ont eu lieu à ce jour

** La Turquie a une sélection nationale U15 alors qu'en France, la première sélection est la sélection U16

Le Pôle Développement

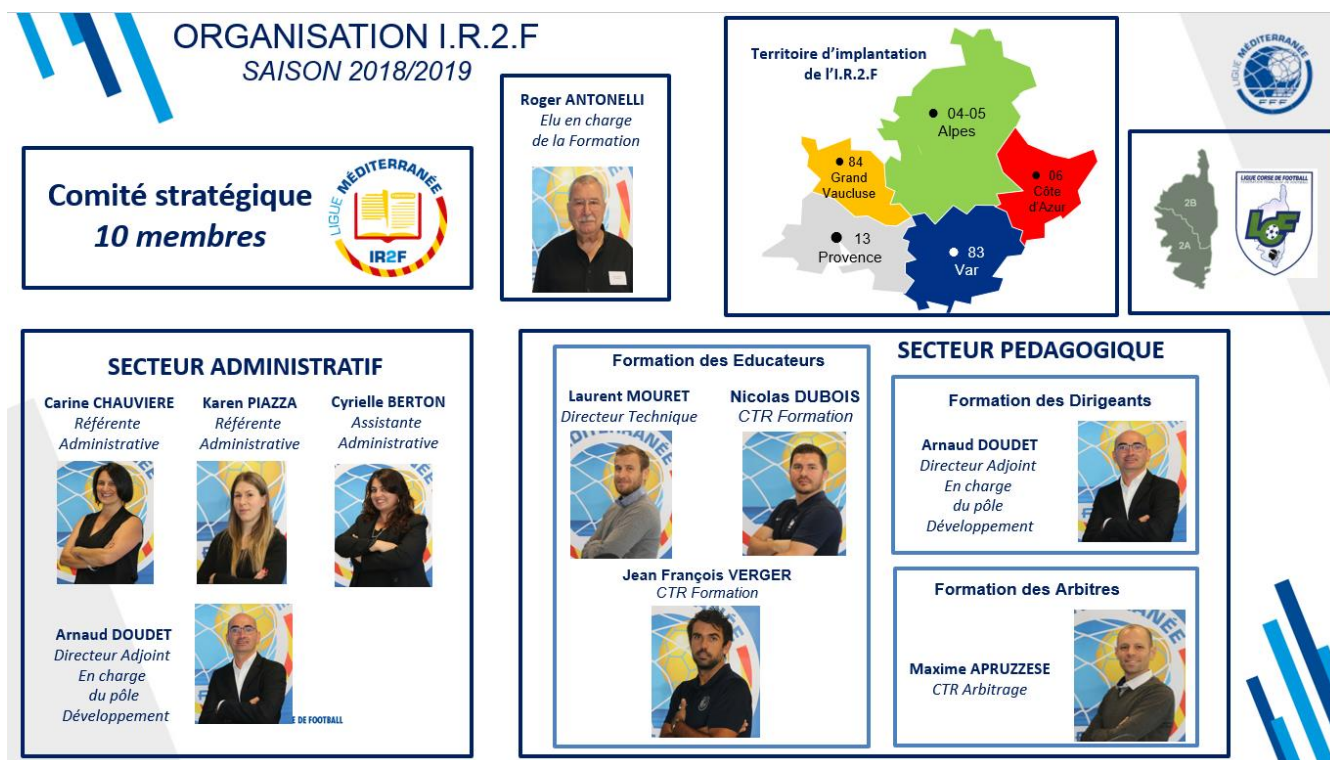


L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

I.R.2.F

L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F), est l'organe administratif et financier de la formation sur la Ligue Méditerranéenne de Football. Il définit et met en œuvre pour le compte de cette dernière, le projet global de formation sur l'ensemble du territoire méditerranéen. Pour la LMF, le développement de la pratique passe par la qualité de l'encadrement au sens large, qu'il s'agisse de bénévoles, de sportifs, d'éducateurs, d'arbitres, de salariés ou d'administratifs. La formation représente un outil privilégié pour tendre vers cet objectif. Se former, c'est acquérir, renouveler, approfondir et enrichir ses connaissances, ses capacités et compétences...

1 - L'ORGANISATION DE L'I.R.2.F



2 – LA FORMATION DES EDUCATEURS

Nouveauté :

Pour la saison 2018/2019, toutes les formations des Educateurs ont été organisées au sein du CREPS d'Aix-en-Provence favorisant ainsi l'accessibilité de nos formations pour tous les licenciés (*Sainte-Tulle auparavant*). Une convention spécifique d'utilisation a été signée avec le CREPS pour définir les modalités administratives et financières.

2.1 La formation professionnelle

- **6 formations organisées sur la saison 2018/2019 + la valorisation des acquis professionnels (VAE)**
 - 1 session BEF – Brevet d’Entraîneur de Football – niveau BAC +2
 - 6 semaines de formations pour 24 stagiaires
 - 1 session BMF – Brevet de Moniteur de Football – niveau BAC
 - 6 semaines de formations pour 65 stagiaires
 - 1 session BMF – Brevet de Moniteur de Football en Corse – niveau BAC
 - 6 semaines de formations pour 15 stagiaires
 - 1 session BMF en apprentissage « Clubs Amateurs »
 - 10 semaines de formations pour 24 stagiaires
 - 1 session BMF en apprentissage « Club Prof OM »
 - Intervention toute la saison (3j/sem) pour 9 stagiaires
 - 1 session BMF en apprentissage « Club Prof OGC NICE»
 - Intervention toute la saison (3j/sem) pour 12 stagiaires
 - La validation des Acquis Professionnelle BEF et BMF
 - 21 candidats inscrits – 22% de réussite au BEF et 36% au BMF







Concernant le BMF apprentissage « clubs amateurs », la LMF a accompagné les clubs sur le salaire des apprentis en finançant une aide de 3600€ pour chaque structure « employeur ».

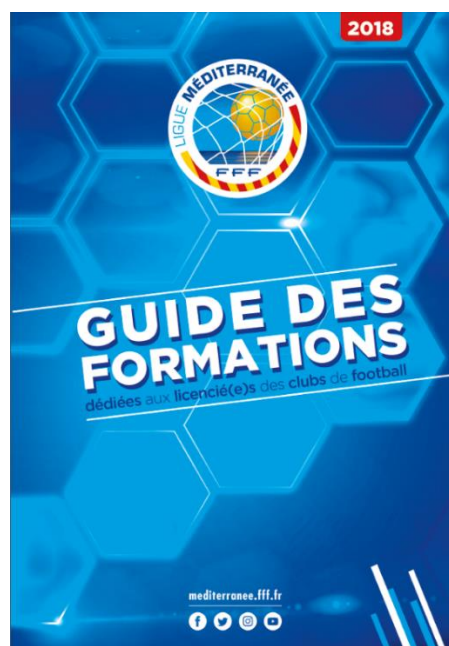
Les chiffres clefs

SAISON 2018/2019 :				
206	138	91	66%	140
Candidats inscrits	Candidats admis	Diplômes obtenus	Taux de réussite	Jours de stage

2.1 La formation bénévole

Nouveauté : La saison 2018/2019 a été marquée par la régionalisation administrative et financière de la formation des éducateurs, l’Institut Régional de formation du football devenant ainsi le seul point d’entrée pour toute la formation pour les clubs. Cette initiative a permis de construire un guide des formations reprenant un calendrier commun à l’ensemble du territoire mais aussi d’uniformiser les tarifications des différentes formations.

La Formation Bénévole sur le territoire CFF1 - CFF2 - CFF3 - CFF4 - modules U7 à seniors			
	202 stagiaires	14 sessions	40 journées
	361 stagiaires	16 sessions	35 journées
	92 stagiaires	11 sessions	19 journées
	584 stagiaires	26 sessions	67 journées
	210 stagiaires	12 sessions	45 journées
	281 stagiaires	14 sessions	39 journées

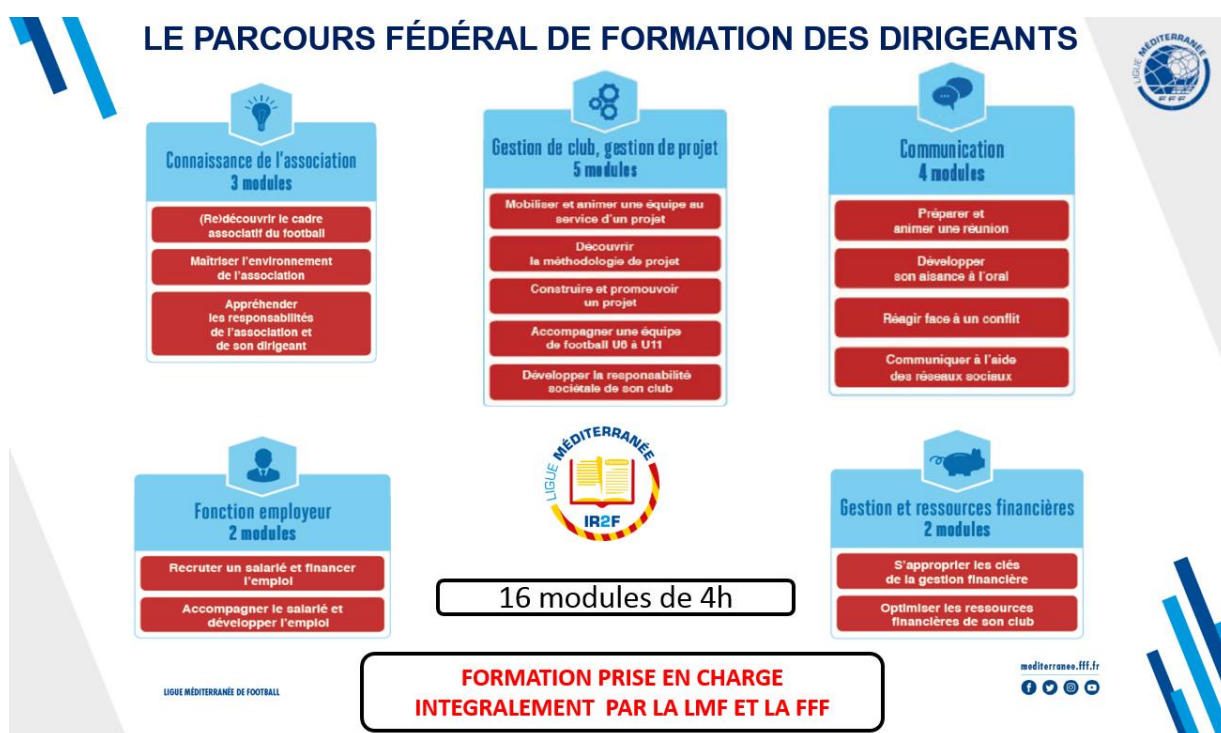


Sur la saison 2018/2019, l'IR2F a organisé 97 sessions de formation permettant ainsi de délivrer 1730 attestations de formation sur l'ensemble du territoire. Durant la saison, nous avons ainsi certifié 267 stagiaires en 19 sessions.

Cette participation massive des bénévoles aux formations proposées par l'IR2F a été également accompagnée financièrement par le dispositif des bons de formation FFF, la Ligue Méditerranée distribuant plus de 1900 bons de 25€ (47500€).

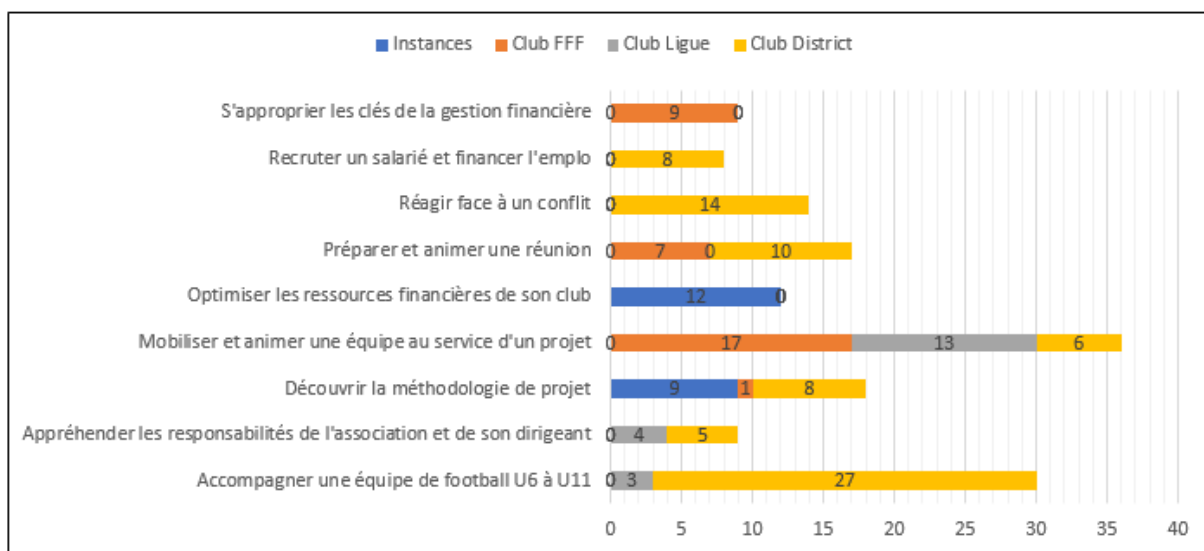
3 – LA FORMATION DES DIRIGEANTS

L'IR2F propose depuis maintenant deux saisons le parcours fédéral de formation des dirigeants à ses clubs (PFFD). Ce sont ainsi 5 thématiques et 16 modules qui sont déployés sur le territoire de la REGION SUD. Ces modules de 4h valorisés à 40€ la matinée sont entièrement pris en charge par la Fédération et la Ligue Méditerranée (bon formation FFF à 25€).



Pour la saison 2018/2019, 15 sessions ont été organisées **regroupant 186 Dirigeants**.

Répartitions du nombre participants par module



4 – LA FORMATION DES ARBITRES

Pour la première saison, la gestion administrative et financière de la formation initiale en arbitrage (FIA) a été proposée et expérimentée par l'IR2F.

Réalisée en collaboration étroite avec la CRA et son Conseiller Technique en Arbitrage, deux sessions ont été organisées régionalement. La première, sur le territoire du District du VAR en novembre 2018, regroupant ainsi 20 stagiaires sur une session en internat de 4 jours et une deuxième en février 2019 au CREPS d'Aix-en-Provence regroupant 19 stagiaires en internat.

Ce sont ainsi 49 stagiaires arbitres qui ont pu être formés sur ce nouveau modèle souhaité par la Direction Technique de l'Arbitrage alliant cours en salle et démonstration sur le terrain.



L'évènementiel Football

Pour la saison 2018/2019, le secteur évènementiel a été particulièrement actif en multipliant les évènements d'envergure profitant de la Coupe du Monde Féminine 2019 pour mettre un gros coup de projecteur sur la pratique féminine et la Féminisation.

Le pôle évènementiel a ainsi répondu à de nombreuses sollicitations en accompagnant des initiatives de clubs mais aussi des instances du Football. De nombreuses manifestations ont ainsi été mises en avant pour démontrer le professionnalisme organisationnel de l'instance régionale.

Cette saison a notamment été l'occasion de lancer le village du LMF TOUR avec de nombreuses étapes sur tout le territoire.

Les évènements majeurs organisés par le pôle Développement sur la saison 2018/2019

- **20 Septembre 2018 : Organisation du Tirage du 4^{ème} tour de la Coupe de France** au Crédit Agricole en présence de Muriel HURTIS, championne du Monde d'athlétisme.



- **10 Novembre 2018 : Organisation France-Brésil Féminin à Nice**
 - o Organisation de la rencontre en collaboration avec la direction des matches internationaux de la F.F.F. et animations sur le parvis du stade, le jour du match.
- **De Mars à Juin 2019 : Organisation LMF TOUR** en 4 étapes (cf. focus ci-après).
- **Organisation d'évènements sur l'ensemble du territoire et mobilisation sur les évènements régionaux organisés par la Ligue**
 - o Participation à l'Assemblée Générale d'Hiver de la Ligue à thecamp avec un plateau réunissant 60 enfants des clubs de l'agglomération aixoise.
 - o Participation au DEFI CUP féminin sur Nice pour valoriser la journée avec les structures gonflables et le car podium.



Animation DEFI CUP à Nice

- Collège du Dragon (Aix en Provence) : animations pendant 2 jours avec 3 structures gonflables pour tous les jeunes du Collège.



- Animation du J-100 à Nice sur la CM 2019 en collaboration avec la ville de Nice et le LOC.
- Animation avec le LOC à l'université de Sophia Antipolis pour promouvoir la Coupe du Monde Féminine 2019.
- Animation du tournoi OM NEXT GENERATION au Stade Vélodrome à Marseille avec la mise en place de 2 animations ludiques.



- **Organisation d'évènements facturés grâce à l'acquisition de structures gonflables**

- Organisation de plusieurs journées événementielles
 - Les jeux olympiques du CREDIT AGRICOLE.
 - Journée séminaire FDJ avec la participation de Freestylers.
 - Salon à thecamp avec des professionnels.



Journée séminaire IDVERDE au siège de la LMF

Focus sur le LMF Tour 2019

1. PRÉSENTATION

Tournée événementielle dans les grandes villes de la Région Sud.

Pour promouvoir la **COUPE DU MONDE FEMININE FIFA 2019**

Et animer le territoire méditerranéen

Une journée gratuite ouverte au grand public, pour :

- Faire découvrir le football et ses pratiques.
- Partager un moment convivial grâce à des animations ludiques.
- Soutenir l'Équipe de France de Football Féminine.

Autour de 4 thématiques fortes :

La Mixité dans le football

Le Programme Educatif Fédéral

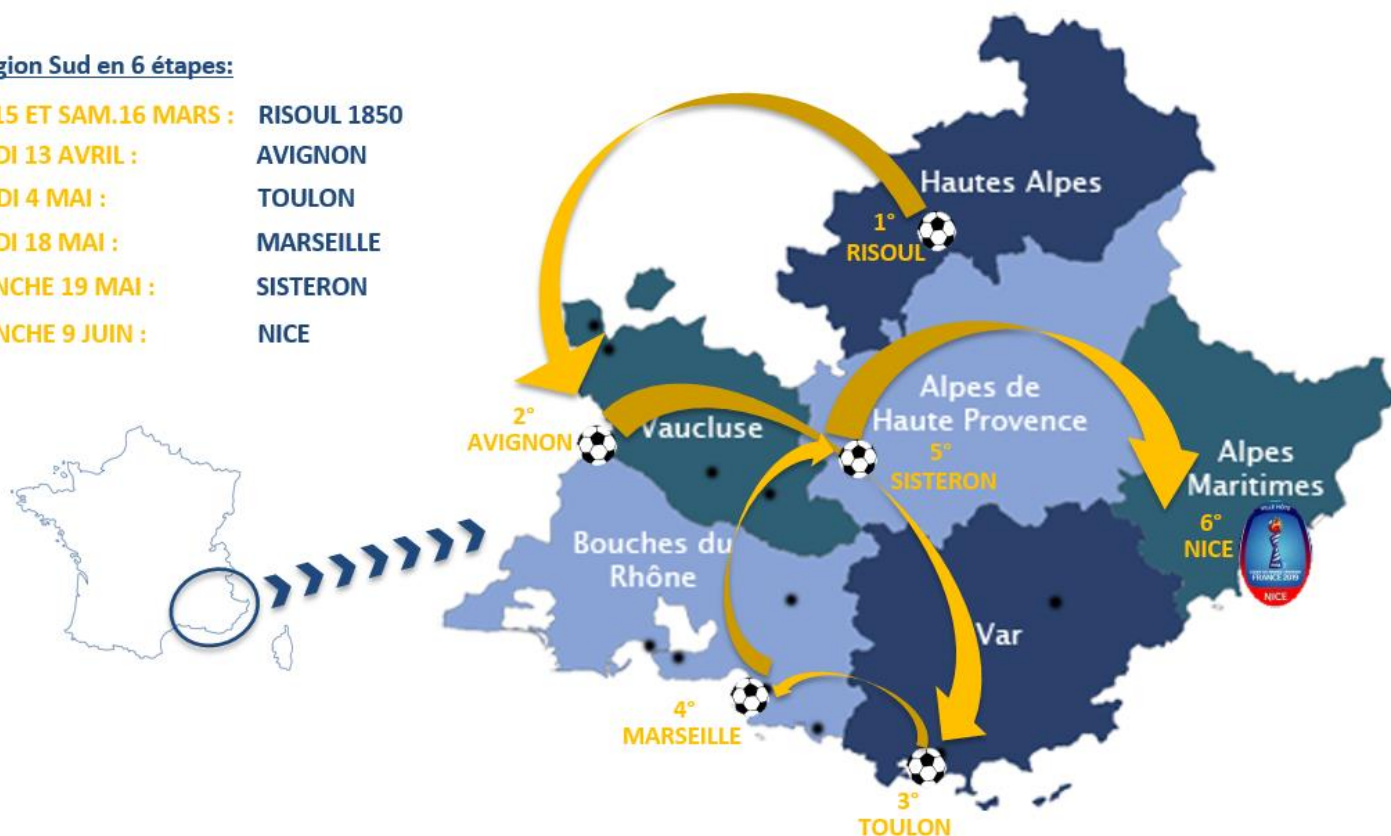
L'accès au football pour tous

Le football éco-responsable

1. L'ITINÉRAIRE DE LA TOURNÉE

La Région Sud en 6 étapes:

- VEN. 15 ET SAM.16 MARS : RISOU 1850
- SAMEDI 13 AVRIL : AVIGNON
- SAMEDI 4 MAI : TOULON
- SAMEDI 18 MAI : MARSEILLE
- DIMANCHE 19 MAI : SISTERON
- DIMANCHE 9 JUIN : NICE



2. LES CHIFFRES CLÉS

+ de 5 200

Visiteurs cumulés



88

Bénévoles mobilisés



39

49

6 950

Kilomètres parcourus



1^{ère}

Utilisation du « *LMF Trivial Poursuit* »



153

Clubs invités au LMF
Tour 2019

Dont

40

Sections Féminines

2 672

Participants aux Tombolas



5 150

Places mises à
disposition pour la
Coupe Du Monde
Féminine



15 150

Goodies distribués

Dont

6 250

Spécifiques « Coupe du
Monde »

+ de 1 100

Photos de « *Soutien à l'Equipe
de France Féminine* »



3. LE VILLAGE DU LMF TOUR

LE VILLAGE DU LMF TOUR



4. LES ANIMATIONS

NOS ANIMATIONS LUDIQUES





NOS ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES



Des jeux



LA ROUE DU PEF



LES TOMBOLAS



LE LMF POURSUIT



Des Stands
&
Des Quizz



LE QUIZZ D'EKIN SPORT



LE CADRE PHOTO



LE PHOTOCALL ET



SA BORNE
NUMÉRIQUE

Des photos
souvenirs

mediterraneo.hff.fr
f t i c



5. UNE TOURNÉE POUR SOUTENIR LES BLEUES...



ET UN SOUTIEN INFALLIBLE [...]



A L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE



mediterraneo.hff.fr
f t i c



Communication

En raison de la multiplication des opérations régionales et nationales sur le territoire méditerranéen, les activités du service Communication 2018-2019 ont été très nombreuses.

Outre la couverture des opérations événementielles de la saison (voir pages précédentes), le service Communication a relayé, sur ses supports, l'ensemble des activités de la Ligue centrées sur dix axes principaux :

Missions du Comité de Direction et des Commissions Régionales de la LMF.

Assemblées Générales et réunions des différents corps (délégués, arbitres, clubs, jeunes capitaines, bénévoles, éducateurs...).

Dispositifs Ligue (dématérialisation des licences, FMI...) et FFF applicables au niveau régional (Coupe de France, Clubs 2^{ème} étoile, Foot à l'Ecole, Quinzaine du Foot, Fondation du Football, Téléthon...).

Compétitions régionales (championnats régionaux, coupe régionale, tours régionaux des coupes nationales : Coupe de France, Coupe de France Féminine, Coupe Gambardella-CA, Coupe Nationale Futsal, Coupe Nationale Foot Entreprise, Challenge National Beach Soccer).

Compétitions nationales : suivi des clubs méditerranéens engagés en Championnats Nationaux et en phases nationales de Coupes.

Pratiques diversifiées (Beach Soccer, Futsal, Football Loisir, Foot en Marchant, Sport Adapté...) et Arbitrage (stages, examens...).

Sélections Régionales Jeunes, Féminines, Seniors, Futsal, Beach Soccer (stages, rassemblements et matches, Inter-Ligues) / Pôle Espoirs (journées événementielles, stages et matches...).

Journées Régionales (Festival U13, Ecoles Féminines de Football, Sections sportives, Labels régionaux...).

Formation (sessions de dirigeants, éducateurs et arbitres).

Vie des Districts et des Clubs (présentation, opérations spéciales...).

Principales opérations couvertes par le service communication

- Tirage du 4^{ème} tour de la Coupe de France au Crédit Agricole à Aix-en-Provence.
- Tirage du 5^{ème} tour de la Coupe de France à Volkswagen Aubagne.
- Tirage du 6^{ème} tour de la Coupe de France à l'hippodrome Borély Marseille.
- Journées Régionales de Labellisation et animations à Avignon et Rousset.
- France – Brésil Féminines et animations Parvis à Nice.
- Assemblée Générale d'hiver à The Camp Aix-en-Provence.
- Cérémonie du J-100 CM 2019 et animations à Nice.
- Etapes du LMF Tour à Risoul, Avignon, Toulon et Marseille.
- Défi Cup féminin et animations à Nice.
- Soirée des Partenaires à The Camp Aix-en-Provence.
- Assemblée Générale et Soirée des Récompenses au Centre de Congrès Aix-en-Provence.



Chiffres Communication

Publications 2018-2019 (articles, reportages, interviews, dossiers...)



Site Internet :

518 articles.



Facebook : 129 vidéos

109 diaporamas, 492 articles.



Twitter :

159 tweets.



Instagram :

49 posts.



Youtube :

53 publications.



Application Foot Méditerranée :

110 articles.



Mensuel Foot Méd :

7 parutions.



Newsletter LMF :

6 parutions.

Total : 1632 parutions, soit une moyenne de 4,5 par jour (moyenne 7/7 jours, 365 jours)

Relations Presse

8 communiqués de presse.

41 mails agenda presse.

Mails et échanges téléphoniques avec les médias (renseignements, accréditations, recherche infos et documents...).

Revue de presse, cartons invitations, power points présentation, envois de photos...

Déjeuner de nouvelle année.

Divers

160 fichiers photos-vidéos : + 15 000 nouvelles photos archivées.

Page Facebook :

La saison 2018-2019 a enregistré un gain de 2000 abonnés, de 16 000 à 18 000.

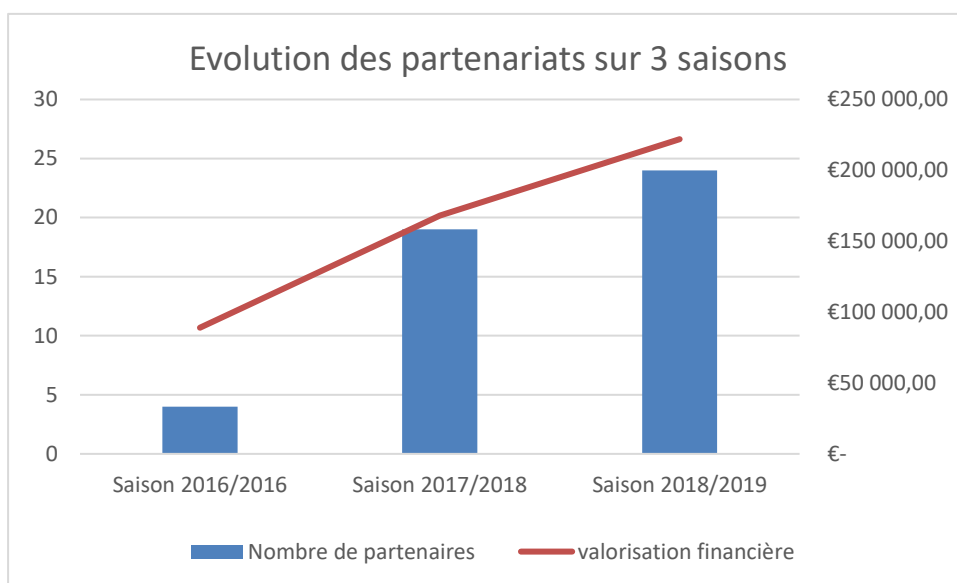
A noter, un record pour la diffusion d'une vidéo (sélection U15 Méditerranée Avenir) : 243 000 vues (moyenne de 2500 vues environ pour les autres vidéos) !



Le Club des Partenaires

Après la création de son Club des Partenaires en avril 2018 à l'occasion de la rencontre internationale Fustal France /Japon, la saison 2018/2019 aura permis de développer fortement le nombre d'adhérents et de signer des partenariats forts permettant d'accompagner et de financer des projets structurants pour nos Clubs.

Pour la saison 2018/2019, ce sont donc 24 entreprises qui nous ont rejoints nous permettant de récolter plus de 220 000€ en dotation financière ou en valorisation de marchandise. Pour mémoire en 2016/2017, la Ligue comptait 4 partenaires majeurs pour une valorisation financière de 89 000€, soit une évolution en 3 saisons de plus de 149%.



CLUB DES PARTENAIRES

PARTENAIRES MAJEURS

PARTENAIRES OFFICIELS

LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL mediterranee.fff.fr

Pour animer et fidéliser les entreprises du Club des Partenaires, la LMF organise sous différentes formes des rassemblements permettant à tous les acteurs de pouvoir échanger mais aussi de découvrir les activités proposées par chacun. Outre les événements festifs (Tirage Coupe de France, Soirée des Trophées, etc...) sur lesquels l'ensemble des partenaires sont conviés, nous avons organisé des événements spécifiques, à savoir :

Le samedi 10 novembre 2018 sur les installations de l'ALLIANZ RIVIERA de Nice

- Match international de l'équipe de France Féminine pour la préparation de la Coupe du Monde 2019 – France / Brésil
-



Le mercredi 29 mai 2019, Soirée spéciale avec Sonny ANDERSON à TheCamp

- Soirée en présence de Sonny ANDERSON, international Brésilien, joueur de l'OM, de Monaco et de l'Olympique Lyonnais.
- Thématique abordée : Le Leadership en entreprise.



Le mercredi 12 juin 2019, match de la COUPE DU MONDE FEMININE 2019

- Le mercredi 12 juin 2019, organisation d'un déplacement en bus pour aller supporter la France contre la Norvège



- Participation à toutes les rencontres de poule organisées à l'ALLIANZ RIVIERA



Composition du Pôle Développement

Elu Référent

M. Roger ANTONELLI

Directeur du Pôle

M. Arnaud DOUDET, Directeur adjoint LMF

Communication / Événementiel / Marketing

M. Hervé GALAND

M. Olivier MEDAN

IR2F

Mme Karen BEN BELGACEM

Mme Cyrielle BERTON

Mme Carine CHAUVIERE

Le Pôle Financier

Le Pôle financier a pour mission la gestion des relations financières avec les clubs, les officiels, les districts et la FFF.

Pour les clubs,

Il s'agit principalement de la facturation des licences et des autres dispositions tarifaires décidées par le comité de direction, en début de saison, qui se traduit ensuite par l'envoi de 3 relevés de comptes quadrimestriels : 31 octobre / 28 février / 30 juin.

Un appel de fond pour la saison suivante, leur sera demandé courant juin avec une date d'échéance fixée au 30 septembre.

Concernant les officiels

La ligue règle les frais de certains types d'officiels désignés sur les compétitions régionales en respectant les barèmes kilométriques définis par la FFF et la Ligue.

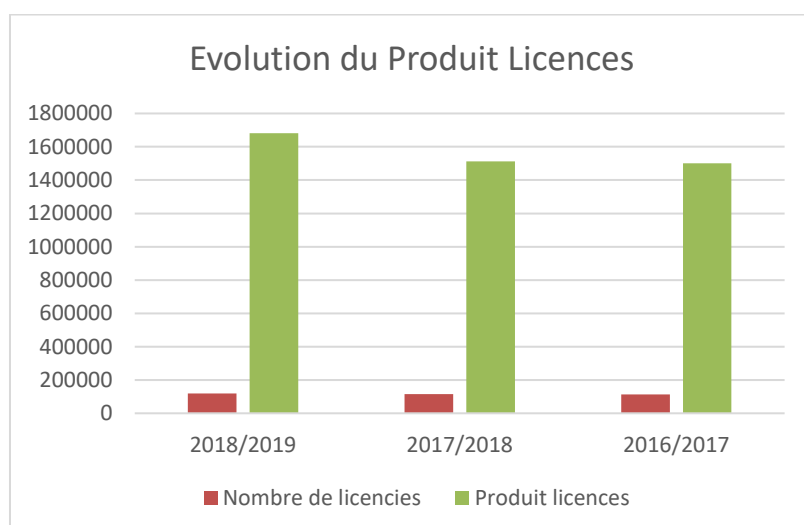
Le pôle financier calcule en fin de saison, les caisses de péréquation de toutes les compétitions régionales afin que chaque club disputant la même compétition ait parcouru le même nombre de kilomètres et qu'il ait réglé la même somme aux officiels.

Concernant les districts et la FFF

Le pôle financier est chargé d'enregistrer et pointer toutes les opérations saisies, durant la saison. Il assure aussi la gestion et suivi des opérations de l'IR2F.

Faits marquants durant la saison 2018/2019 : Augmentation des licenciés (environ 4,4 %), suite à la victoire de l'équipe de France en **coupe du Monde** et Régionalisation des formations (Hausse activité IR2F).

Saison	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Nombre de licenciés	119 415	114 311	113 432
Produit licences	1 681 752	1 511 880	1 501 304



Composition du Pôle

Elu Référent

M. Mathieu SAVY, Trésorier Général

Directeur

M. Raphaël BOUTIN

Comptabilité

M. Daniel CONESA
Mme Salima OUARET

3 – PALMARES ET STATISTIQUES 2018-2019

- Compétitions Seniors Féminines

CHAMPIONNAT REGIONAL FEMININ 2018/2019

Au terme d'une compétition très disputée, l'OGC Nice, section féminine, a été sacré Champion R1. Un titre lui permettant de disputer, avec réussite, les barrages d'accèsion pour la Division 2 nationale.

BARRAGE D'ACCESSION R1 FEMININ

Cinq équipes représentant chaque District de la Ligue ont disputé cette épreuve : A.S. CANNES (COTE d'AZUR), A.S.P.T.T. MARSEILLE (PROVENCE), F.C. TARASCON (RHONE DURANCE), U.S. CARQUEIRANNE LA CRAU (VAR) et A.F.C. STE TULLE PIERREVERT (ALPES). Les rencontres disputées le 25 mai 2019 et le 05 juin 2019 qualifiaient pour l'accèsion en championnat de Ligue l'U.S. CARQUEIRANNE LA CRAU, le F.C. TARASCON et l'A.S. CANNES.

COUPE FEMININE SENIOR LIGUE

Cette compétition composée des Clubs évoluant en District et Ligue avait vu les engagements de 38 équipes. La finale jouée à ST LAURENT DU VAR (06) le 09 juin 2019 voyait la victoire de l'OGC NICE sur le F.C.F. MONTEUX VAUCLUSE sur le score de 2 à 1.

COUPE DE FRANCE FEMININE 2018/2019

La phase régionale de cette compétition avait vu les engagements de 39 équipes, permettant la qualification du S.C. TOULON, l'A.C. AVIGNONNAIS et l'O.G.C. NICE venant s'ajouter au club disputant le championnat de D1, l'O.MARSEILLE. Le premier tour fédéral de cette compétition ne laissait comme qualifiés l'O.G.C. NICE, l'A.C. AVIGNONNAIS et l'O. MARSEILLE. Les 32èmes de finale voyaient la qualification de l'A.C. AVIGNONNAIS au détriment de l'O.MARSEILLE, alors que l'OGC NICE s'inclinait face à l'O. VALENCE. Les 1/16^{ème} de finale du 06 janvier 2019 voyaient la qualification de l'A.C. AVIGNONNAIS face à CROIX SAVOIE AMBILLY. En 1/8^{ème} de finale du 27 janvier 2019, l'A.C. AVIGNONNAIS se faisait éliminer par GRENOBLE FOOT 38 aux tirs au but.



- Compétitions Seniors masculines

CHAMPIONNATS REGIONAL 1 & REGIONAL 2

CHAMPIONS	ACCEDANTS
SENIOR R1 - MARIGNANE GIGNAC F.C.	E.U.G.A. ARDIV et U.S. MANDELIEU L.N en N3
SENIOR R2 GR. A – E.S. FOSSEENNE	E.S. FOSSEENNE en SENIOR R1
SENIOR R2 GR. B – ST. MARSEILLAIS UNI.C	ST. MARSEILLAIS UNI.C en SENIOR R1
SENIOR R2 GR. C – F.C. ROUSSET STE V.	F.C. ROUSSET STE V. en SENIOR R1

COUPE DE FRANCE

Pour cette saison, 212 clubs au total étaient engagés, contre 216 la saison précédente, en comptant les clubs disputant les championnats nationaux seniors participants règlementairement obligés, dans cette compétition ouverte aux amateurs comme aux professionnels, les clubs entrant en lice dans la compétition en fonction de leur niveau de championnat.

Un premier tour régional, joué le 26 août 2018, comportait 85 rencontres pour le Groupe G réunissant les clubs de la Ligue, les clubs qualifiés disputant un deuxième tour le 2 septembre 2018 avec 53 rencontres, dont les vainqueurs disputaient le troisième tour le 16 septembre 2018 avec 31 rencontres. Un quatrième et un cinquième tour régional se jouaient les 30 septembre et 14 octobre 2018, laissant 10 clubs qualifiés pour le sixième et dernier tour régional, joué le 28 octobre 2018 afin de désigner les 5 clubs devant disputer le septième tour au niveau fédéral : MARIGNANE GIGNAC F.C. – S.C. TOULON – HYERES F.C. – F.C. COTE BLEUE – E.F.C FREJUS S.R.

Ce septième tour éliminatoire organisé par la FFF, avec l'entrée en lice des clubs professionnels de Ligue 2 le 18 novembre 2018, voyait la qualification de MARIGNANE GIGNAC F.C., du HYERES F.C., du F.C. COTE BLEUE et de l'E.F.C FREJUS S.R.

Lors du huitième tour éliminatoire joué le 8 décembre 2018, seul MARIGNANE GIGNAC F.C. passait le tour sans encombre.

A l'occasion des 32èmes de finale joués le 5 janvier 2018 avec l'entrée en lice des clubs de Ligue 1, NICES'inclinait face au TOULOUSE FC, cependant que MONACO s'imposait contre le CANET-ROUSSILLON, MARIGNANE GIGNAC F.C. sortait un club de Ligue 2, CLERMONT FOOT, et l'O.MARSEILLE était défait par ANDREZIEUX ASF. Pour les 16èmes de finale joués le 23 janvier 2018, MARIGNANE GIGNAC F.C et l'A.S. MONACO se sont inclinés respectivement face à CROIX F.C. et le F.C. METZ.

COUPE GAMBARELLA CREDIT AGRICOLE

Cette compétition ouverte aux U19, U18 et U17 est organisée selon un format analogue à celui de la Coupe de France, avec une poule régionale G comportant six tours qualificatifs, puis une phase fédérale de sept journées, la finale se déroulant en lever de rideau de celle de la Coupe de France. Cette saison, 139 clubs au total étaient engagés en comptant les équipes de CN U19, contre 138 la saison précédente.

Le Groupe G, ayant débuté le 16 septembre 2018, devait qualifier, à l'issue du sixième tour régional disputé le 18 novembre 2018, 5 équipes pour le 1^{er} tour fédéral, les équipes entrant en lice au fur et à mesure, selon leur niveau de compétition.

Se sont ainsi qualifiés au niveau régional : PAYS D'AIX F.C., F.C. RAMATUELLE, ISTRES F.C., SALON BEL AIR FOOT et B.C. ISLOIS. A l'issue du 1^{er} tour fédéral disputé le 16 décembre 2018 avec l'entrée en lice des équipes de CN U19, étaient qualifiés : l'A.S. CANNES, l'O.G.C. NICE, l'O. MARSEILLE, le S.C. TOULON et le F.C. RAMATUELLE. Pour les 32^{èmes} de finale du 13 janvier 2019, tous nos Clubs régionaux étaient éliminés.

- **Compétitions Jeunes**

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

CHAMPIONS	ACCEDANTS
U19 R1 – A.S. MONACO 2	ISTRES F.C. en CN U19
U19 R2 GR. A - ST. MARSEILLAIS UNI.C	ST. MARSEILLAIS UNI.C et HYERES F.C. en U20 R1
U19 R2 GR. B – F.C. COTE BLEUE	F.C. COTE BLEUE et GAP FOOT 05 en U20 R1
U18 FEMININ – O.G.C. NICE	Pas de compétition supérieure
U17 R1 – O. MARSEILLE 2	U.A. LA VALETTE en CN U17
U17 R2 GR. A - MARIGNANE GIGNAC F.C. 2	MARIGNANE G. F.C. et S.C. TOULON en U18 R1
U17 R2 GR. B – A.S. GEMENOS	A.S. GEMENOS et A.S. CANNES en U18 R1
U15 R1 – S.C. AIR BEL	Pas de compétition supérieure
U15 R2 GR. A – BUREL F.C.	BUREL F.C. et A.C. VEDENE en U16 R1
U15 R2 GR. B – E.F.C. FREJUS S.R.	E.F.C. FREJUS S.R. et R.F.C. TOULON en U16 R1

- **Compétitions Football Diversifié**

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL

Le Championnat Régional Futsal a été remporté par FC Gambette, club de Nice, à l'issue d'une compétition très disputée. Pour des raisons réglementaires, le club azuréen n'a pu accéder, par la suite, à l'échelon national (D2), au terme des barrages d'accession.

COUPE NATIONALE FUTSAL

La phase régionale de cette compétition avait vu les engagements de 29 équipes, permettant la qualification de l'A.F.C. STE TULLE PIERREVERT, de TOULON EST FUTSAL et du F.C. ST HENRI venant s'ajouter au club disputant le championnat de D1, le TOULON ELITE FUTSAL. Le premier tour fédéral de cette compétition ne laissait comme qualifiés que le F.C ST HENRI et TOULON EST FUTSAL qui s'ajoutaient à TOULON ELITE FUTSAL. Pour les 16èmes de finale du 02 mars 2019, le F.C. ST HENRI s'inclinait face à TOULON ELITE FUTSAL, le TOULON EST FUTSAL se voyait éliminé contre MONTPELLIER MEDITERRANEE. En 8èmes du 23 mars 2019, le TOULON ELITE FUTSAL se qualifiait au détriment du MONTPELLIER MEDITERRANEE.

En quart de finale du 13 avril, le club s'est incliné face au PARIS SPORTING CLUB.

BARRAGES D'ACCESSION R1 FUTSAL

Trois équipes représentant les Districts suivants : A.S. DES MOULINS (COTE d'AZUR), U.S.C. MINOTS DU PANIER (PROVENCE), FREJUS FUTSAL (VAR) ont accédé à la R1 FUTSAL.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Pour les 32èmes de finale, les clubs de la Ligue étaient qualifiés : A.S.C. HOSP. ANTIBES JUAN LES PINS, AMADEUS A.A et l'A.S.P.T.T. NICE. Au terme des 16èmes de finale, il ne restait plus que l'A.S.C. HOSP. ANTIBES JUAN LES PINS qui était éliminé face à BORDEAUX MUNICIPAL.

- Challenge de la Sportivité & Permis de conduire une équipe

PERMIS DE CONDUIRE UNE EQUIPE

U19 R1	SALON BEL AIR FOOT	KAMBOUA Najid
U19 R2 GR. A	PAYS D'AIX F.C.	MOREIRA Cédric
U19 R2 GR. B	F.C. COTE BLEUE	BAZZUCHI Jonathan
U17 R1	U.A. LA VALETTE	CRAIL Patrick
U17 R2 GR. A	U.S. VIVO 04	BARRETTO Anthony
U17 R2 GR. B	A.S. GEMENOS	LOURAGH Youness
U15 R1	A.S. MONACO	CASCIO Andréa
U15 R2 GR. A	A.C. AVIGNONNAIS	GOUARA Lotfi
U15 R2 GR. B	O. MARSEILLE	NOURI Ahmed

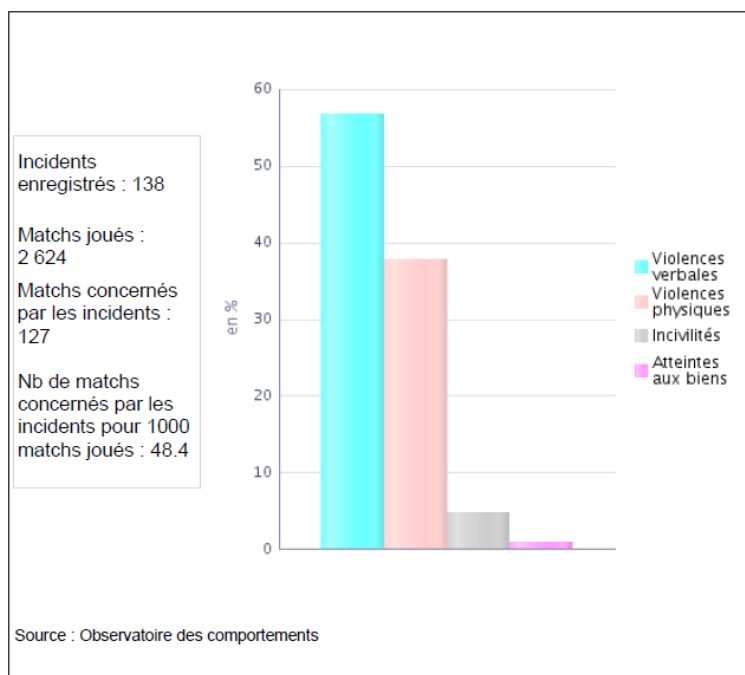
CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

REGIONAL 1	U.S. CARQUEIRANNE LA CRAU
REGIONAL 2 GR. A	O. BARBENTANE
REGIONAL 2 GR. B	ATHLETICO MARSEILLE 2
REGIONAL 2 GR. C	NON DECERNE
R1 FUTSAL	A.F.C. STE TULLE PIERREVERT
R1 FEMININ	A.S. MONACO F.F.
U19 R1	F.C. MARTIGUES
U19 R2 GR. A	F.C. ORANGE
U19 R2 GR. B	NON DECERNE
U17 R1	U.S. LE PONTET GRAND AVIGNON
U17 R2 GR. A	U.S. LE PONTET GRAND AVIGNON 2
U17 R2 GR. B	A.S. CANNES
U15 R1	A.S. ST REMY
U15 R2 GR. A	BUREL F.C.
U15 R2 GR. B	E.F.C. FREJUS SAINT RAPHAEL

- Observatoire des comportements

Statistiques générales du 01/07/2018 au 30/06/2019	
Centres participants	1
Matches joués	2 624
Matches concernés par au moins un incident	127
Proportion des matches concernés par les incidents	4.8%
Incidents recensés	138

Type d'agression / type d'incident	Nombre	Pourcentage
Violences verbales	72	56.7%
Propos grossiers / injurieux	44	34.7%
Menace / Intimidation	28	22.1%
Violences physiques	48	37.8%
Coup / Brutalité	37	29.1%
Bagarre / Echauffourée	1	0.8%
Bousculade	8	6.3%
Tentative de coup(s)	2	1.6%
Agression par arme	0	0.0%
Incivilités	6	4.7%
Jet de projectiles	3	2.4%
Crachat	2	1.6%
Geste / Comportement obscène	1	0.8%
Atteintes aux biens	1	0.8%
Dégradation	0	0.0%
Vol	0	0.0%
Incendie	1	0.8%
TOTAUX	127	
Incidents supplémentaires	11	



Types d'incidents	TOTAUX									
		> 18 ans	17-18 ans	15-16 ans	13-14 ans	Football d'Animation	Féminine Seniors	Féminine Jeunes	Futsal	
TOTAUX	127	45	23	19	21	0	7	3	9	
Violences verbales										
Propos grossiers / injurieux	44	12	12	3	9	0	3	2	3	
Menace / Intimidation	28	10	4	4	5	0	2	0	3	
Violences physiques										
Coup / Brutalité	37	12	4	9	7	0	2	0	3	
Bagarre / Echauffourée	1	0	1	0	0	0	0	0	0	
Bousculade	8	6	1	1	0	0	0	0	0	
Tentative de coup(s)	2	1	0	0	0	0	0	1	0	
Agression par arme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Incivilités										
Jet de projectiles	3	2	0	1	0	0	0	0	0	
Crachat	2	1	1	0	0	0	0	0	0	
Geste / Comportement obscène	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Atteintes aux biens										
Dégradation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Vol	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Incendie	1	0	0	1	0	0	0	0	0	
Matches joués	2 624	797	524	396	396	0	213	154	144	
Nombre pour mille	48.4	56.5	43.9	48.0	53.0	0.0	32.9	19.5	62.5	

- Statistiques Licences

